



Gouvernance
Louis Paul
Motazé hanté
par les démons
de la Caisse

PAGE 4

Src vs Baba Ahmadou

Les milliards de la
discorde

PAGE 9

Liberté d'expression

Biyiti Bi
Essam
brouille les
ondes

PAGE 10



1ère année, n°001 du 14 mai 2008, hebdomadaire d'informations générales, Directeur de la Publication : Jean-Bosco Talla - Prix : 300 FCFA

Germinal

Le prix de la vérité



Hommage

Aimé
Césaire
dans
l'éternité

PAGE 10

ENQUÊTER SANS A PRIORI NI CONCESSION, PENSER POUR QUE ÇA CHANGE

Effet boomerang

Il proclame "*la rigueur et la moralisation*", stigmatise les atteintes à la fortune publique. Pourtant, Paul Biya ne prêche pas par l'exemple.



L'argent et les biens de Paul Biya

Pages 5-8

Le chef de l'État
camerounais, M. Paul Biya,
à Paris, en octobre 2007
Photo: Afp

L'éditorial du Professeur Fabien Eboussi Boulaga Page 3

Révisé n°0034/RDDJ/J06/BASC

INNOVATIONS SOCIALES ET RENAISSANCE DE L'AFRIQUE NOIRE

Rire, danse et dissidence

PAR JEAN-MARC ELA

Vous avez une opinion à exprimer, une analyse à faire et à partager. Vous militez pour une cause juste et pour une expression citoyenne. Cette page vous est réservée. Vos opinions vous engagent.

Si les lois et les décrets ne peuvent assainir les administrations pourries qui sont devenues des hauts lieux de la fraude et de la spéculation, la suppression des abus intolérables est un défi quotidien aux acteurs sociopolitiques impliqués dans les processus de changements institutionnels en Afrique. Au moment où l'on assiste au retour en force des dictatures avec la militarisation croissante du pouvoir et la faillite des démocraties du Fmi et de la Banque mondiale, peut-être l'Afrique va-t-elle revenir à cette époque où la rue s'est mise à l'assaut du pouvoir pour redonner aux Africains l'initiative politique confisquée par les partis uniques. Les lieux de parole, les groupes de pression, et les balbutiements du pluralisme que l'on trouve aujourd'hui dans de nombreux pays n'ont pu exister sans la colère des hommes et des femmes qui ont affronté la violence du "despotisme obscur". Célestin Monga a bien compris la nécessité de repenser l'Afrique contemporaine en redonnant toute l'importance à la banalité afin de poser les bases d'une "véritable anthropologie de la quotidienneté". De fait, "l'Afrique en colère offre aux politologues de nouveaux champs de réflexion". Les mouvements populaires qui ont marqué l'explosion de la colère observée dans les rues des villes africaines au cours des années 90, ont ouvert un espace de recherche et d'analyse aux sciences sociales en Afrique noire. Il reste à comprendre la capacité de mobilisation des acteurs dont les stratégies d'action, les repères symboliques, les motivations et les langages sont à l'origine de l'effondrement des mythes fondateurs de l'État postcolonial.

Au-delà des analyses qui se concentrent sur "les transitions démocratiques africaines", ne faut-il pas investir l'Afrique du présent en explorant les nouveaux espaces du politique qui se manifestent à travers les tendances lourdes que l'on observe au sein des mutations en cours ? En dépit des apparences, de nouvelles grammaires du politique obligent la recherche africaine à revoir ses cadres d'analyse et ses champs d'investigation. De toute évidence, les rues ne sont plus en colère. Et, ce qui semble grave, on assiste à l'affaiblissement des mouvements contestataires et à leur limitation dans le continent malgré l'effervescence de certains campus universitaires comme le rappellent les grèves sporadiques des étudiants de Dakar, de Yaoundé, de Ouagadougou ou d'Abidjan. Tout se passe comme si l'avortement des processus démocratiques avait inauguré le temps du désenchantement. Si les mouvements d'opposition n'ont pas disparu, ils tendent à perdre leur violence et leur capacité de mobilisation. Le charisme de leurs leaders est en crise. Les querelles de leadership au sein des coalitions protestataires font perdre la cohésion nécessaire à l'élaboration des stratégies pertinentes. La créativité née des années de lutte et d'affrontement s'émousse. Le renouvellement de la pensée conditionne l'efficacité des actions à entreprendre pour enraciner les projets d'alternance dans un vaste mouvement social. Or ce mouvement

existe: il investit les espaces de la banalité. Car, c'est là aussi qu'il faut retrouver le politique en repérant les nouveaux "sites" où il s'énonce et dont les leaders ne semblent pas soupçonner la richesse et la pertinence dans les stratégies de mobilisation populaire et les processus du changement social.

ÉCOUTER "LES RIEN-DU TOUT"

LA DÉCOUVERTE DE CES "SITES" n'est pas très facile. Si l'on s'en tient au climat général de morosité et de désillusion qui prévaut après l'avortement de la démocratisation en Afrique noire, tout se passe comme si les acteurs qui ont marqué les manifestations populaires des années 90 avaient baissé les bras. Bien des voix se sont tues. Le football reprend ses droits dans la vie des citadins qui gèrent leur amertume dans les bars ou les jeux de hasard, les alcools indigènes, le sexe et la drogue. Plus rien ne semble mobiliser les forces sociales. Comme les roses, les passions politiques d'hier n'auraient donc vécu que l'espace d'un matin. Certains ne veulent plus en entendre parler. "Biya nous a tous dépassés", reconnaissait naguère un intellectuel camerounais. Cet

Au moment où l'on assiste au retour en force des dictatures avec la militarisation croissante du pouvoir et la faillite des démocraties du Fmi et de la Banque mondiale, peut-être l'Afrique va-t-elle revenir à cette époque où la rue s'est mise à l'assaut du pouvoir pour redonner aux Africains l'initiative politique confisquée par les partis uniques.

aveu grave traduit le sentiment de lassitude des groupes de pression qui ont cru avec naïveté que la rue, en quelques semaines ou en quelques mois, allait prendre d'assaut le pouvoir. Celui-ci ne cesse de se renforcer. Telle est la réalité brutale que l'on observe dans les pays où l'on assiste au retour de la dictature. Au Togo, Toulabor fait ce constat : "l'enthousiasme est dramatiquement tombé, et se font de plus en plus rares les mots et les gestes qui avaient énoncé la redécouverte démocratique dont les frontières n'ont cessé de reculer. En mai et juin 1996, on a constaté, incrusté dans le paysage physique et moral de la ville, les dégâts causés par la restauration autoritaire que des techniques d'inspiration démocratique, comme des élections frauduleuses, sont en train de parachever. Aussi, par rapport à 1991, les mots et les gestes sont-ils fatigués, et traduisent-ils un désenchantement et un découragement général qui affectent la capacité inventive des togolais quant à renonciation de la démocratisation qui, pour eux, est "zombifié".

Face à la farce démocratique qui se joue dans les régimes où les élections sont devenues une véritable mascarade comme on le voit au Cameroun, relevons la difficulté de nombreux leaders de l'opposition à se maintenir sur un "point fixe". S'ils interviennent dans l'espace public, c'est comme s'ils voulaient bien se faire voir par le pouvoir qui distribue les cartes d'invitation au grand festin où

se partage le gâteau national. En ces temps de pénurie et de disette, le réalisme impose le devoir de la négociation qui met fin à l'insécurité matérielle dans laquelle on ne peut trop longtemps. En Afrique noire, si le radicalisme dérange, il marginalise à long terme. En tournant sur elle-même, en l'absence de tout projet mobilisateur, l'opposition fatigue et appauvrit. D'où la tentation de céder à la ruse du pouvoir qui guette toutes les opportunités quand il ne les crée pas, pour "mettre l'os à la bouche" des adversaires potentiels en leur aménageant un espace alimentaire dans le système dominant où il les intègre pour mieux les contrôler et les museler : "Mange et reste tranquille". Certains leaders d'opposition sont prêts à s'accrocher au serpent, pourvu qu'ils soient associés au réseau qui partage le pouvoir. D'autres se livrent à tous les marchandages qu'illustre cette page pleine d'humour : "Mon petit doigt me dit quelqu'un veut rentrer dans gouvernement au Cameroun. Son nom: B. B. Façon il explique il cherche négociation et non débauchage, qu'on doit lui tendre la main, etc., moi, j'ai compris! Il est fatigué attendre comme ça dans opposition depuis, longtemps. Mais Biya est sourd-muet-aveugle avec lui, exprès. Ça fait mal! Donc, B. B. joue pied et coude pour que l'autre l'entend. C'est vraiment vrai que nombreux opposants, ici en Afrique, veut seulement bouffer maintenant. B. B., c'est ancien Premier ministre. Donc, pas habitué souffrir longtemps. Quand chômage dure trop, c'est comme maladie. Ça peut tuer! Je crois que c'est même maladie qui dérange ancien ministre d'Etat D. K. au Sénégal. Chômage, c'est plus pire que sida! Donc, quand opposant politicien nous dit : ville morte! pied mort! pays, mort!, ainsi de suite, lui, dans sa tête, c'est tout droit dans gouvernement il veut aller. Et quand ça marche, nous, les rien du tout, même plus bonjour ni merci. Peuple mort".

Au milieu des reniements, des "retournements de veste" et des mensonges qui pervertissent les oppositions africaines et les fragilisent, ne convient-il pas d'écouter les "les riens-du-tout". Pour eux, le ralliement n'est pas pour demain. Leurs revendications demeurent. En dépit de l'essoufflement général, ces forces critiques déplacent les terrains de contestation vers les centres d'intérêt et les thèmes porteurs qui rejoignent le vécu populaire marqué par l'ampleur des ressentiments contre les pouvoirs issus des élections truquées. Il faut prendre en compte le poids des discours dont les formes incarnent la dissidence et la rupture avec les consensus institués par les régimes corrompus. Engagés dans les conflits où ils n'ont rien à perdre, les laissés-pour-compte résistent à la tentation de la résignation et de la fatalité. Pour eux, la lutte est quotidienne : "Rien à perdre pour nous, cabri mort n'a pas

peur du couteau".

Contrairement à ceux qui "sont fatigués de rester toujours dans l'opposition", ils sont prêts à aller jusqu'au bout de cette lutte : "on s'en fout de ceux qui veulent ministères". Il faut donc revenir à la vie de tous les jours pour mesurer la distance qui sépare l'État et la société dans un contexte où, face à la persistance des dictatures soutenues de l'extérieur, gronde la révolte du "monde d'en-bas". Autrement dit, si certains "mots sont fatigués", on a tout à apprendre en décryptant les "paroles du silence" qui bruissent au cœur de l'imaginaire social.

SEXE, VENTRE ET MEURTRE

IL CONVIENT D'EXPLORER l'empire des signes et des gestes, dont on ne soupçonne pas la charge symbolique dans les espaces publics où les discours et les poings levés des leaders n'impressionnent plus les foules. On n'a pas encore suffisamment analysé l'imaginaire politique africain dans la diversité de ses champs, de ses formes, de ses structures et de ses dynamiques. C'est précisément au niveau de ce fond d'imaginaire qu'il faut investir pour mettre à jour les nouvelles figures de la subjectivité qui font irruption dans l'espace politique de la quotidienneté. Qu'il nous suffise d'entrevoir les fonctions critiques du rire dans un contexte d'appauvrissement où la violence de l'argent et du pouvoir s'acharne à briser les ressorts de la vie dans les campus, les quartiers populaires ou les villages d'Afrique noire. Face aux rigueurs du présent, au resserrement des contraintes et à l'ampleur de l'arbitraire, les sociétés africaines retrouvent leurs forces de résistance et de lutte en puisant dans la puissance du rire qui purifie et libère. Au cours d'un travail de terrain à Douala, A. Mbembe a relevé ces paroles lourdes de sens : "Moi, quand quelque chose me dépasse, je ris seulement". Ce rire est celui de l'homme même qui ne peut faire l'expérience de ses capacités qu'en se mesurant à l'épreuve qui le remet en question et provoque sa puissance d'action et de dynamisme. On peut se demander si toute la "culture de la débrouille" qui ne peut se réduire à sa dimension économique, n'est pas fille du rire de l'homme africain confronté à l'adversité qui l'oblige à remobiliser tout son potentiel de créativité et d'inventivité pour tenter de vivre. Dans ce sens, il y a lieu de procéder à une nouvelle intelligence des sociétés africaines et de leur capacité d'innovation en repérant tous les parcours et les cheminements par lesquels elles nous font assister au passage du cri au rire de l'homme africain.

Ce qui nous frappe, c'est l'extraordinaire lucidité dont font preuve les gens qui, dans leur lieu de vie et de lutte, s'interrogent sur leurs conditions et la profondeur du marasme dans lequel ils sont plongés. Il suffit de relire les caricatures qui, dans la presse privée, font peur à l'État parce qu'elles suscitent le grand rire du Noir en mettant le prince à nu face au grand public qui découvre sa laideur, ses faiblesses et ses vices.

JEAN-MARC ELA

Source: *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du "monde d'en-bas"*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp.299-304

Germinal La voix de la société
INDUSTRIE SANS A PRIORI DE CONCESSION, PENSER POUR QUE LA CHANGÉ

Siège : Mendong-Yaoundé

B.P. 13 525 Yaoundé

e-mail: germinalhebdo@yahoo.fr

Directeur de la Publication

Rédacteur en chef

Jean Bosco TALLA

Cell. 77 31 48 98

e-mail : jbtalla2001@yahoo.fr

Secrétariat de rédaction

Duke ATANGANA ETOTOGO

Simon Patrice DJOMO

Editorialistes

Fabien EBOUSSI BOULAGA

Jean Bosco TALLA

Rédaction Générale

Jean-Bosco TALLA

Duke ATANGANA ETOTOGO

Simon-Patrice DJOMO

Jean Christian AKAM

Paul EKOUMBA

Yves MINTOOGUE

Serge-Alain KABASSINÉ

Joseph FUMTIM

David KOFFI

Etienne LANTIER

Yvan EYANGO

Yvanna Claire Owona

MAHEU

Secrétariat Technique

SAMORY

Production

Théodore TCHOMB

Relations Publiques

Impression

MACACOS

Distribution

MESSAPRESSE

SAMORY

SARL

Pourquoi Germinal?

Par Fabien Eboussi Boulaga

Pourquoi un journal de plus ? Et pourquoi le nom ? A quoi donc appelle ce nom et qui pourrait justifier son existence ? *Germinal* sonne comme une convocation à témoigner. De quoi donc, sinon de cela qui est digne de témoignage et ne trouve pas encore ou pas assez de témoins dignes de cette tâche, qui soient crédibles.

De quoi manquent-ils pour être croyables. De rectitude morale ? De sincérité, de la puissance de conviction ? De courage peut-être. Ces qualités ne sont ni déplacées ni superflues. Qui en serait totalement dépourvu serait peu recommandable, en général. Mais, elles ne suffisent pas. Elles ne sont pas très contagieuses, même lorsque son "porteur", celui qui les affirme se laisse égorger. Pascal n'est prêt à croire que ceux qui vont jusqu'à cette extrémité, tandis que Valéry raille ce martyr qui préfère mourir que penser.

Peut-être est-ce l'objet ou le sujet du témoignage qui fait la différence ? Celui en faveur duquel on parle ?

Germinal, la voix des sans voix ? On peut l'admettre, à titre provisoire, comme on porte secours et assistance aux sinistrés mais en attendant et de façon qu'ils retrouvent la parole, qu'ils aient à nouveau voix au chapitre et se fassent entendre dans leur propre langue. La manière de *Germinal*, le livre ou titre de référence, oriente dans cette direction, lui qui décrit l'homme sortant du souterrain où il vit comme un animal pour se mettre debout et réinventer son humanité dans la révolte et l'espoir.

Il ne s'agit donc pas d'abord de révélations et de dénonciations de ce qui serait caché et serait tu. Il n'y a rien de bien nouveau sous le soleil de la délinquance et du crime. Leurs secrets se réduisent à un petit tas de choses sordides, toujours les mêmes. Dans un pays comme le nôtre "où tout se sait et rien ne se tait", nul besoin de se faire détective, de s'en aller remuer des tonnes de boue nauséabonde pour flairer l'imposture, le vol, le meurtre avec leurs rituels com-

pliqués et cruels ou cocasses et bouffons.

Précisément, l'originalité est de s'emparer de ce que tout le monde voit, entend et connaît, en constatant que percevoir et savoir ne signifient pas **comprendre**.

La **description** minutieuse, le récit sont une prise de distance nécessaire. L'objet de notre enquête, c'est la vie quotidienne. Nous représenter ce que nous vivons, émerger du marécage où nous pataugeons, voilà la terre inconnue à conquérir. Le vécu des individus, leur souffrance, ce qu'ils ressentent, ce qui les affectent, voilà la citadelle qui résiste à toutes les incantations, à tous les faux-semblants.

Germinal a pour ambition de faire comprendre. Dans le flot et la confusion des événements, des paroles, des offres et des prétentions, il doit parvenir à faire saisir les logiques, les mécanismes sur fond des systèmes qui les soutiennent, leur donnent des sens et de la portée. Il invite à mesurer l'impact sur les vies d'individus ordinaires et du plus grand nombre d'entre eux. Le héros de *Germinal* c'est l'homme qui éprouve la pénibilité, tombe malade, respire la crasse, tousse et crache, le regard vide, le ventre vide.

Comment prendre des mesures ou omettre d'en prendre, s'engager dans des politiques sans penser à leurs conséquences charnelles, sans qu'effleure l'idée que telles actions peuvent se traduire en morts lentes et silencieuses, à la réduction de nombreuses existences en demi-vies.

Il y a donc à trouver dans l'impact sur l'humain les critères de sélection des sujets à traiter, de leur importance ainsi que du style pour les traiter. La densité de la vie qui s'invente, tourne les obstacles, ouvre une dimension épique, annonciatrice du triomphe de la vie.

Autant dire que *Germinal* ne s'épuisera pas à répéter que les médiocres sont médiocres, les voleurs des voleurs. Il doit nous transmettre les effluves que nous portent les vents qui viennent du grand large de la vie.

Instantané



Cradat, Yaoundé, février 2008

LES RAISINS DE LA FORTUNE



Le directeur général n'est pas loin de rouler sur l'or. Louis Paul Motazé a eu le temps de s'acheter une villa, à Villipinte, au nord de Paris, en France. Il s'agit tout simplement d'un camp résidentiel avec portail électrique. Cerise sur le gâteau, l'actuel ministre en charge de l'Economie prépare l'avenir de sa progéniture. Ses rejets sont inscrits, à l'Ecole des Roches, à Verneuil sur Avre. La vocation de l'Ecole des Roches, fondée en 1899, sur le modèle des fameuses "Public school" anglaises, outre la réussite scolaire (93 % au Bac), est d'accueillir les adolescents tels qu'ils sont, pour les emmener le plus loin possible, au-delà d'eux-mêmes, de leurs potentialités, de leurs compétences et de leurs talents. Cette prise en charge pédagogique et familiale totale, sur un campus international de 60 ha (40 nationalités) est une "assurance-études" pour les parents et une garantie de bien-être pour les élèves. Tout cela a un coût.

Le ministre de l'Economie ne s'est pas trompé. Il est sur la lignée d'illustres étrangers qui ont fait confiance à cette école : les Princes, Galitzine de Russie, Montpesat du Danemark, la famille El Glaouil du Maroc, les enfants du maradjah Kapurthala de l'Inde, du roi Bao Dai du Vietnam, les présidents Bongo et Tchombe, de la famille Gemayel du Liban, le frère du roi Hassan II du Maroc et le neveu du roi Fhriva Dahna du Siam. Avec un salaire de Dg 2 500 000 fcfa (Pierre Désiré Engo, l'ancien Dg gagnait 500 000 fcfa), Louis Paul Motazé pouvait certainement se permettre ce caprice.

DAE

LOUIS PAUL MOTAZÉ

Du passé au passif de la Cnps

La gestion de la Caisse nationale de prévoyance sociale par le ministre de l'Economie comporte plusieurs zones d'ombres. Les accointances de Louis Paul Motazé avec l'assureur de l'entreprise désorientent.

Louis Paul Motazé a bénéficié de la présomption de bonne gestion de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps). Ses qualités managériales étaient vantées. Son entrée au gouvernement, le 07 octobre 2007, a été saluée comme la récompense de son action pour le redressement d'une maison qu'il avait trouvée à l'agonie en 1999. Les chiffres parlent en sa faveur. Parties de 39 milliards, en 1999, les recettes techniques de cotisation sociales collectées par la Cnps s'élèvent à 61 177 481 779 FCfa, en 2005, soit un taux de progression de 51,01% en cinq ans.

Ces résultats sont, en partie, les performances du partenariat entre la Cnps et l'administration fiscale à la faveur de la loi portant réaménagement des procédures de recouvrement des cotisations sociales promulguée, le 8 janvier 2001, par le chef de l'Etat du Cameroun. Les nouveaux mécanismes ont permis à la Cnps, de mieux remplir ses

missions institutionnelles, notamment le paiement régulier et à temps des prestations sociales à un nombre toujours plus important d'assurés sociaux et la résorption des arriérés des pensions, gelés durant les années 1995-96. Force est de constater aujourd'hui que la gestion de Louis Paul Motazé n'a pas toujours été exempte de tout reproche. La proximité de Louis Paul Motazé avec l'assureur du personnel de l'entreprise a fait disparaître un pactole dans les caisses de la Cnps.

MAGIE

Des irrégularités ont été constatées dans l'application de la police d'assurance santé pour le compte du personnel de la Cnps. Sur la forme, cette police d'assurance va au-delà du milliard. La Cnps devait lancer un appel d'offres pour le choix son assureur. Louis Paul Motazé ne s'est jamais encombré de cette procédure. Le montant étant exorbitant, le processus devait

être encadré par les services du Pm. Depuis la signature du contrat d'assurance avec la compagnie Pro Assur, il y a six ans, Louis Paul Motazé avait toujours privilégié la signature des contrats de gré à gré, renouvelés par tacite reconduction. Bien plus, l'assureur choisi par Louis Paul Motazé avait toujours minoré les droits des agents de la Cnps avec la bénédiction de son ancien Dg. La tarification prévue par le contrat était tout simplement divisée par deux à plusieurs occasions. Le plafond des frais d'hospitalisation n'était pas respecté par l'assureur.

Un rapport interne diligenté par l'ancien Dg, en août 2006, établit la responsabilité de l'assureur dans plusieurs incohérences. Les irrégularités au Centre hospitalier d'Essos, à Yaoundé sont mises à nu. Contre toute attente, Louis Paul Motazé décide de rester aveugle sur les manquements de l'assureur dans le respect du contrat d'assurance. Le remboursement des

sommes indûment perçues par l'assureur n'est pas ordonné. Au mépris des recommandations du rapport interne, un audit de toutes les prestations relatives aux hospitalisations concernant le personnel de la Cnps depuis la mise en place de la police d'assurance n'est pas ordonné. Les sommes détournées se chiffrent en centaines de millions. A la Cnps on parle du milliard. Louis Paul Motazé choisira d'user d'un tour de passe-passe. Le chef de services des Mouvements sera relevé de ses fonctions. Quelques temps après, ce responsable intègre son secrétariat. On ne peut pas être plus génial. Chapeau l'artiste. De même, le partenariat signé avec l'Ong Goodwill signé, le 20 juin 2003, s'est avéré être un véritable contrat de dupes. L'argent sorti pour les handicapés de la maison était tout simplement partagé entre les différents intervenants de l'affaire.

DUKE ATANGANA ETOTOGO

Les défauts de la cuirasse

La gestion de certains dossiers à la Cnps rattrape Louis Paul Motazé

Avec son départ de la tête de la Cnps, cette société va-t-elle en finir avec le rappel des arriérés de pensions gelées en 1995 ? Pendant l'exercice 2001/2002, une évaluation chiffre les arriérés à 11 milliards. Ce montant sera ramené à 8 milliards à la suite du rapport d'une mission de contrôle. La décision est prise au cours d'une réunion : les arriérés seront payés, en deux tranches. Or depuis 2002, on parle, chaque trimestre, du rappel de pensions gelées depuis 1995. Difficile de chiffrer avec exactitude le montant des fonds sortis jusqu'ici. Personne ne saurait dire donner la somme qui est jusqu'ici sortie des caisses de la Cnps. Certitude : le nombre de pensionnés concernés par le dossier est moindre.

Lors de son intervention, au cours du Colloque des direc-

teurs des institutions de sécurité sociale des pays francophones d'Afrique, en novembre 2006, à Antananarivo, à Madagascar, Louis Paul Motazé avait parlé d'une "accumulation chronique des arriérés qui se chiffraient à l'aune des années quatre-vingt-dix neuf à plus de 600 000 000 000 fcfa." On croit rêver : l'apurement progressif et total des arriérés de prestations sociales ne sera jamais totale. Pourtant, au lendemain de sa nomination à la tête de la Cnps, l'Etat du Cameroun a débloqué des sommes importantes (100 millions de francs tous les jours) pour éponger la dette de l'Etat vis-à-vis de la Cnps. Par cette manœuvre, il était question de jeter l'opprobre sur l'ancien directeur, Pierre Désiré Engo.

SYNTHÈSE

Nul ne pourra accuser l'ancien Dg d'avoir trempé dans les malversations pour ce qui est de la réfection des immeubles de la Cnps, à Douala. 4 milliards FCfa ont été affectés à l'opération. L'argent prévu pour la toilette de ces immeubles a disparu. L'immeuble de Gaulle lui n'a pas changé de physionomie. Un des reproches fait à Engo était l'éloignement de la Cnps de ses missions, à travers, l'entretien d'un club de football : Prévoyance football club. Avec Louis Paul Motazé, la Cnps n'a pas pour autant abandonné le sport. Tous les samedis, sous l'ère Motazé le personnel se retrouvait, au lycée bilingue de Yaoundé, pour des rencontres de football. Chaque semaine, 300 000 fcfa étaient débloqués des caisses de la Cnps, pour entretenir cette activité.

D'autres membres du personnel se retrouvaient, toujours les samedis, du côté du palais des Congrès de Yaoundé. C'était la bande des marcheurs. Ces randonneurs avaient droit à une enveloppe de 100 000 FCfa, tous les samedis. L'argent des retraités.

Le 28 juillet 2005, un rapport de synthèse d'investigations fait la lumière sur les détournements massifs à l'agence Cnps de Melen à Yaoundé, les mécanismes utilisés par les agents pour extraire à leurs fins, l'argent des retraités sont démantelés. Les détournements consistent en l'annulation des paiements exécutés. La gravité des faits ne suscite aucune réaction de la part du Dg. Il serait intéressant de donner une explication à l'inertie de Louis Paul Motazé.

D.A.E

Le paravent de la vie privée

Quand on regarde la gestion de la Cnps sous la direction de l'actuel ministre de l'Economie, Louis Paul Motazé, on passe très vite de la fascination au rejet. Tout de suite, on se rend compte de l'imposture : pour arriver là où il est, il n'a pas sauté les haies. C'est plus court que le 110 mètres haies et forcément ça raccourci la compétition. Louis Paul Motazé a grandi au palais. Le séjour au palais d'Etoudi ne saurait le passer pour la réussite ou l'opulence. Le ministre actuel de l'Economie peut aujourd'hui arguer qu'il a fait un essai (non concluant) à la Camair mais cela ne trompe personne. Sa qualité première (au sens de caractéristique, ou dans celui de panoplie), est d'être une réplique foireuse du modèle du père adoptif.

Sous sa direction, la Cnps a fait l'expérience du

copinage, des nominations bidons, des dépenses inconsidérées et des règlements de comptes. Louis Paul Motazé a jeté l'organisme dans les fonds abyssaux d'une crise. Pour expliquer sa forfaiture, l'autre homme d'Etoudi se pare des oripeaux de Ponce Pilate. C'est sans doute oublier que Ponce Pilate est l'auteur du plus grand déni de justice que les institutions humaines aient connu. Louis Paul Motazé se réfugie derrière le chef de service des Recouvrements à la Cnps pour expliquer les dérapages constatés à la Cnps. Est-il atteint du complexe de l'imposteur ? Manque-t-il d'ancrage, de compétence et n'est-il pas convaincu de sa légitimité ? Si non, pourquoi se réfugie-t-il trop souvent derrière la cuirasse de la vie privée pour masquer mal ses actes.

Combien de Camerounais peuvent-ils inscrire leurs enfants dans un établissement européen. Une telle information présente un intérêt pour le public compte tenu des fonctions qu'exerce Louis Paul Motazé et la situation désastreuse du système éducatif camerounais. L'information sur la maison de Villipinte intéresse tout aussi les compatriotes de Paul Biya. En d'autres temps, on avait accusé les enfants de l'ancien directeur général de la Cnps, d'avoir été les transitaires des détournements de fonds de cette structure étatique. A ce moment personne ne parlait de vie privée.

lpuissance véhicule paradoxalement une leçon politique à l'intention de ceux qui gouvernent.

D.A.E

PAUL BIYA

La ruée vers la fortune

Quand Paul Biya accède au pouvoir en 1982, certains commentateurs se plaisent à dire, pour justifier une part de la confiance en lui placée par feu le président Ahmadou Ahidjo, qu'il est le seul ministre de l'époque à ne posséder que 600 000 FCfa dans son compte bancaire. Il serait intéressant d'évaluer aujourd'hui la fortune de Paul Biya. La déclaration des biens prévue par la constitution, matérialisée par la loi n° 003/2006 du 25 avril 2006

relative à la déclaration des biens et avoirs aurait pu nous éviter cette gymnastique intellectuelle. For malheureusement, le chef de l'État du Cameroun n'a jamais jugé utile de se plier à cette exigence de la constitution.

"L'homme lion" considéré certainement qu'il est au dessus des lois qu'il a lui-même fait voter à l'Assemblée nationale. Comment ne pas prendre en considération, l'avertissement lancé, le 06 avril 1984, par les putschistes : "Tout se passe comme s'il faut se remplir les poches avant qu'il ne soit trop tard." Ces soudards ne manquaient pas de parler de la "bande à Biya".

Aujourd'hui, on est en droit de croire qu'il s'agit de toutes ces personnes interpellées par l'opération Épervier. Plus de 25 ans à la tête de la magistrature suprême explique certainement que Paul Biya soit à la tête d'une certaine fortune. Le tout est de savoir comment la roue de la fortune a tourné pour lui.



La course au trésor

La presse internationale abreuve, par moment les Camerounais, des informations sur la fortune de leur chef d'État.

Le sujet concernant les avoirs et biens de Paul Biya est particulièrement difficile à appréhender, tant celui-ci a pris soin d'entourer, de la plus grande opacité, ses avoirs et les mécanismes de leur acquisition. Malgré cela, il est possible, à travers les indices et quelques scandales, le plus souvent révélés par la presse, de retrouver les traces de quelques biens. Autant dire que Paul Biya n'est pas un homme pauvre. Il nous souvient que dans son dernier discours à la nation, le 04 novembre 1982, feu le président Ahmadou Ahidjo affirme : "Je laisse un pays stable avec des caisses pleines". Cette affirmation n'a jamais été contestée par son successeur. Une année plus tard, le 16 mars 1983 *Le Canard enchaîné* un journal français, annonce deux grandes attributions immobilières du nouveau président camerounais: une, rue Fauch (avenue des milliardaires), l'autre à Cagnes-sur-mer entre les ville de Cannes et de Monaco. Comme il fallait s'y attendre, cette révélation n'a pas ému outre mesure l'ambassadeur camerounais en poste à Paris. Jacques Roger Booh Booh, puisqu'il s'agit de lui, n'a pas caché sa désapprobation vis-à-vis de ce qu'il qualifie en l'occurrence de "diffamation". Le jeu de ping-pong sera ainsi amorcé entre le diplomate camerounais et *Le Canard enchaîné*. Le journal promet l'ouverture dans ses colonnes, de tout un dossier sur les avoirs du nouveau locataire d'Etoudi, en cas de nouvelle contestation. Depuis lors, le jeu s'est désamorcé, la balle est du côté camerounais : dossier clos jusqu'à ce jour.

Quelques années plus tard, en 1992, c'est Robert Messi Messi qui révèle, dans *Jeune Afrique Économie* que le couple présidentiel et sa famille se sont servis de la défunte Société

camerounaise des banques (Scb) pour acquérir des villas haut standings, développer la Ferme du sud et "l'exploitation de Mvomeka'a". Le pactole de la Scb a également servi au couple présidentiel pour construire le palais de Mvomeka'a, aménager la piste d'atterrissage pour moyens courriers et s'offrir un terrain de golf de 9 trous dessinés par Cacoub. L'investissement est estimé à 108 millions de franc français, soit 10 milliards de francs cfa non dévalués. Pour Messi Messi, c'est plus de 3 milliards de francs cfa qui avaient été décaissés par le couple présidentiel. La boulimie du couple présidentiel ne va pas prendre fin.

Dans son édition du 22 au 28 mai 1997, le journal français, *L'Événement du jeudi*, dans un dossier intitulé "Afrique, le hit-parade des fortunes cachées", enfonce le clou. Il chiffre la fortune de Paul Biya à 45 milliards de fcfa (soit 89 millions \$). On doit pouvoir la réévaluer à la hausse, 11 années après. Surtout que, selon certaines sources Paul Biya serait aussi actionnai-

re de plusieurs sociétés. Sa famille et lui seraient propriétaires de châteaux de rêve en Europe, notamment en France et en Allemagne, à Baden-Baden. A cela, l'on doit ajouter le château en construction, à côté de l'Ambassade des États-Unis à Yaoundé. L'investissement est évalué à plusieurs milliards de f cfa par certaines sources. Les travaux de cette résidence sont aujourd'hui arrêtés. Peut-être faute d'argent!

De même, les Camerounais ne sont pas encore remis du choc causé par l'information sur les sommes faramineuses versées aux gourous de la Rose Croix. En plus, on parle de plus en plus du don d'un immeuble dans le 13e arrondissement à Paris, sous forme d'un bail gratuit de 99 ans, que Biya aurait fait - l'information reste à vérifier - à une secte. Les Camerounais commencent à s'habituer.

En juillet 2004, *Afrique Echos*, un magazine international affirme que "Paul Biya a dépensé 650 millions de FCFA à Londres en 48 heures." Alors

qu'il se trouve en Grande Bretagne sur invitation de la Reine d'Angleterre, le président camerounais est accusé d'avoir requis 33 chambres supplémentaires dans un grand Hôtel londonien. Le pays hôte lui avait pourtant réservé une dizaine de chambres. Ce fait n'a pas manqué de défrayer la chronique dans les milieux britanniques. "Comment comprendre que l'on vienne demander un prêt et que l'on montre en même temps que l'on est plutôt aisé?" Charles Atangana, auteur de l'article s'interroge ainsi.

De toutes les révélations évoquées ci-dessus, et de bien d'autres, les Camerounais n'ont eu droit à aucune explication, soit pour rectifier l'information, soit pour apporter les clarifications nécessaires en pareille circonstance.

Ce silence laisse donc à chacun, la possibilité de juger de l'opportunité et de la véracité des faits relevés ici et là depuis le 6 novembre 1982 jusqu'à nos jours. Les services du Contrôle supérieur de l'État estiment à plus de 1845 milliards de fcfa, le montant total des distractions de deniers publics opérées entre 1998 et 2004, ce qui correspond à une moyenne de détournement de 300 milliards de fcfa par an. Bien qu'implacable, ce constat ne reflète que la face visible de l'iceberg, pour peu qu'il intègre des éléments non encore circonscrits pourtant qualifiables de détournements de deniers publics. Paul Biya est-il un homme riche ?

A défaut du chiffre que beaucoup espèrent obtenir de la fortune du chef de l'État, il était utile de tenter d'ouvrir des champs d'investigation susceptibles d'éclairer l'opinion sur des faits dont personne n'ose parler.

JEAN-BOSCO TALLA
JEAN-CHRISTIAN AKAM

EXTRAIT

Loi n° 96 / 06 du 18 janvier 1996
Portant révision de la Constitution du 02 juin 1972

Titre XII
Des dispositions spéciales
[...]

Article 66.- Le président de la République, le Premier ministre, les membres du Gouvernement et assimilés, le Président et les membres du bureau du Sénat, les députés, les sénateurs tout détenteur d'un mandat électif, les Secrétaires Généraux des Ministères et assimilés, les Directeurs des Administrations centrales, les Directeurs Généraux des Entreprises publiques et para-publiques, les magistrats, les personnels des administrations chargées de l'assiette, du recouvrement et du maniement des recettes publiques, tout gestionnaire de crédits et des biens publics, doivent faire une déclaration de leur biens et avoirs au début et à la fin de leur mandat ou de leur fonction.

Une loi détermine les autres catégories de personnes assujetties aux dispositions du présent article et en précise les modalités d'application.

LOI N° 003/2006 DU
25 AVRIL 2006
RELATIVE À LA DÉCLARA-
TION DES BIENS ET
AVOIRS (EXTRAITS)

ARTICLE 2

(1) Sont assujettis à la déclaration des biens et avoirs, conformément aux dispositions de la présente loi :

- le Président de la République ;
- le Premier ministre ;
- les membres du gouvernement et assimilés ;
- le Président et les membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;
- le Président et les membres du Bureau du Sénat ;
- les députés, les Sénateurs ;
- tout détenteur d'un mandat électif ;
- les Secrétaires généraux de ministères et assimilés ;
- les directeurs des administrations centrales ;
- les directeurs généraux des entreprises publiques et parapubliques ;
- les Magistrats ;
- les personnels des administrations chargées de l'assiette, du recouvrement, du maniement des recettes publiques et du contrôle budgétaire ;
- tout gestionnaire de crédits et de biens publics.

(2) Sont également assujettis à l'obligation de déclaration des biens et avoirs :

- le président du Conseil Économique et Social ;
- les ambassadeurs ;
- les recteurs d'universités d'État ;
- les délégués du gouvernement auprès de certaines municipalités ;
- les présidents des conseils d'administration des établissements publics et des entreprises du secteur publié et parapublic ;
- les gouverneurs de province et les préfets ;
- les présidents des commissions des marchés publics ;
- les présidents des chambres consulaires ;
- les chefs de projets bénéficiant de financements extérieurs et/ou de subventions de l'État ;
- les responsables des liquidations administratives et judiciaires ;
- les responsables des établissements publics administratifs et des sociétés à capital public jusqu'au rang de directeur ;
- les responsables des administrations centrales ayant rang de directeur d'administration centrale.

(3) Est en outre assujetti à l'obligation de déclaration des biens et avoirs, au début et à la fin de son mandat ou de sa fonction, tout ordonnateur de deniers publics au sein d'une association ou de tout autre organisme privé, bénéficiaire de deniers publics, au titre de subventions ou de dons. ■■■

Une résidence à la Cacoub à Yaoundé

Des milliards de f cfa enterrés à Bastos pour une résidence non fonctionnelle qui bénéficiera de la protection du géant voisin, l'ambassade des Usa à Yaoundé.

À quelques pas de l'ambassade des États-Unis à Yaoundé, et non loin du carrefour Bastos, le couple Biya se tape un immense luxueux joyau architectural. Le curieux qui emprunte cette voie nouvellement créée et qu'on dit tenue en respect par des radars américains, est frappé par le semblant état d'abandon ou de cessation de travaux. La maison du président n'est pas achevée. A en juger par la grande muraille de la concession, non entretenue. A travers l'entrée principale, l'on entrevoit, un problème d'habillage des murs. Tout comme l'absence de pavés. Avec quelques planches éparpillées par endroits. Certainement un problème de finitions...

Pour la vue du visiteur, une immense barrière, en béton armé, ceinture le camp des Biya. Quelques pans de la toiture sont visibles par endroits. Tout dans cette immense installation a été pris au sérieux jusqu'au choix de l'architecte. Le regretté Clément Olivier Cacoub, récemment décédé, mais plus connu comme étant le bâtisseur des palais des potentats africains. Outre les résidences privées, comme celle de Biya, il est le concepteur de la basilique de Yamoussoukro et

du Palais de l'Unité et de divers autres ouvrages comme le palais des festivals à Cannes, le palais de la méditerranée (Nice), la Cité internationale des arts (Paris), l'Université d'Orléans. C'est dire si, ses consultations valent de l'or. Les architectes camerounais, n'étaient-ils pas à la hauteur pour la construction cette résidence d'un président qui a demandé à ses concitoyens de consommer camerounais ? Des nationaux soutiennent qu'une telle œuvre s'évalue en milliards de f cfa, Clément Olivier Cacoub, une figure emblématique des réseaux français en Afrique, ne se déplace par pour peu.

Le précieux voisin de l'ambassade des États-Unis, a su choisir ce site. Il bénéficie des mécanismes de surveillance qui couvrent cette zone depuis les hauteurs du Mont Febé. Ce à quoi, il faut ajouter les relations de bon voisinage en perspective, avec l'ambassade des Usa à Yaoundé. Des indiscrétions persistantes ont même prétendu qu'il y aurait un tunnel sécurisé, qui donnerait directement à l'ambassade des Usa. C'est dire si le site est stratégique. Et depuis lors, le mètre carré, n'est plus vendu aux plus offrants. Mais aux personnalités qu'on dit "resautées". Un



Résidence du quartier Bastos; la preuve par l'image

expert financier qui se proposait d'ouvrir un supermarché entre ces duplex dignes d'Hollywood a été contraint de se raviser et son lot lui a été retiré.

Les voisins de Paul Biya relèvent de l'élite politico-intellectuelle-mondaine. Comme en témoignent les révélations issues d'une lettre confidentielle du ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, en date du 30 juin 1999, à l'intention du chef du gouvernement. L'objet porte sur la "pacification lotissement Ekoudou Bastos." A l'époque, Helle Pierre en poste, rapporte à son Pm que sur les 50 lots "mis à la disposition de quelques citoyens et personnalités de la République" certains causent des soucis. Au nombre

de ceux-ci, 15 attributaires à déchoir. Ils n'ont pas payé les droits, pour restitution des terrains aux autochtones. On retrouve quelques noms comme Ndongo Essomba, Tokpanou, Metogo Atangana, Pascal Lele, Joseph Fouda... 14 propriétaires doivent se battre pour obtention de titre foncier. Ce sont : Simon Achidi Achu, Marcel Niat Njifenji, Joseph Owona, Pierre Désiré Engo, Siegfried Etame Massoma, Dieudonné Etoundi Atangana, Joseph Fofe, Georges Niat, Salomon Tchatchoua, Marie Mbani, Marie Mengue, Luc Elongo Metala, Komidor Njimoluh, Madeleine Pom. Du beau monde.

YVAN EYANGO

Main basse sur l'or noir

Les revenus du pétrole ne profitent pas aux Camerounais. Paul Biya et son clan ont confisqué la manne.

"Ne pas habituer les Camerounais à la facilité." C'est la rengaine qu'ont entonné à chaque fois les gouvernements Ahidjo et Biya pour expliquer la non budgétisation des recettes pétrolières. Les revenus de l'or noir étaient gérés "hors budget", sur les comptes spéciaux à New York et à Paris. Il s'agissait officiellement de "réserves" pour préparer les temps difficiles. Les Camerounais ont connu la crise et n'ont pas vu venir les réserves. Ils apprennent, le 3 février 1996, dans un article paru au journal Libération que la Société française de négoce sucrés et denrées (Sucden) a eu droit, au Cameroun, à "l'enlèvement hebdomadaire d'un pétrolier; à destination inconnue".

Les fuites et le bradage sont le lot du secteur pétrolier camerounais. Une firme de consultants américains chiffre à 115 milliards de FCfa, le montant des recettes pétrolières évaporées au Cameroun de 1988 à 1993, sur les encaissements de la Société nationale des hydrocarbures (Snh). "Pour 1993 et 1994, autour de 60 milliards FCfa de

recettes auraient été placés à l'étranger, sans que l'on connaisse leur affectation exacte", selon une équipe de chercheurs et de hauts fonctionnaires français dans leur Etude macroéconomique sur le Cameroun après la dévaluation.

ESPÈCES

Paul Biya garde la haute main sur le secteur pétrolier. Avec l'affaire Elf, tout le dispositif de la compagnie pétrolière française au Cameroun est mis sur la table. Au cours de leurs auditions, les protagonistes de l'affaire Elf dévoilent : "une opération de préfinancement sur la production future du pétrole d'un montant de 45 millions de dollars a été mise en

place avec le Cameroun en août 2002. Le tiers des fonds, soit 15 millions de dollars, a été crédité sur des comptes gérés par M Sirven. Par ailleurs, le compte autrichien de M. Sirven a été crédité à la même époque de 10 millions de dollars par le débit de Rivunion (une société financière basée en Suisse), en liaison avec le Cameroun." L'affaire Total qui prend le relais de l'affaire Elf étale aux yeux du monde la forfaiture du pouvoir de Yaoundé.

Le patron du groupe pétrolier français Total, Christophe de Margerie, est convoqué le 21 mars 2007, à la Brigade de répression de la délinquance économique (Brde), à Paris, dans le cadre d'une affaire

concernant des soupçons de corruption en Iran et au Cameroun. Pour ce qui est du dossier Cameroun, l'examen du compte de Pedro de Almedia, dirigeant de la société Addax à Rotterdam (qui exerce dans la vente en gros de produits pétroliers) fait apparaître, entre janvier 2005 et août 2006, de nombreux retraits en espèces et l'émission de chèques à l'ordre de Adolphe Moudiki, patron de la Société nationale des hydrocarbures du Cameroun (Snh). Le nom de Moudiki revient étrangement dans plusieurs affaires scabreuses. Dans le cadre de l'affaire Adham/Auchi, 42 millions de dollars, appartenant visiblement au Dg de la Snh sont restés longtemps bloqués dans les banques françaises. Surprenant qu'un fonctionnaire camerounais puisse déposer 42 millions de dollars dans une banque sans être inquiété. Jean Assoumou Mvé avait prévenu : le pétrole c'est l'administrateur directeur général de la Snh et Biya. Personne n'est dupe.

DUKE ATANGANA ETOTOGO

En 1989, le Snh a effectué un virement de 2 millions de FF sur le compte du Centre international de recherches culturelles et spirituelles (Circes). Jusqu'en 1997, Paul Biya y était président d'honneur, avec la même période, il aura reçu un "prêt" sans intérêt de 40 millions de FF du président camerounais, remboursable en quatre vingt dix neuf ans.

En 1990, ce même "vieil ami" a affirmé avoir reçu "à titre amical", 5,3 millions de FF de la présidence de la République du Cameroun. Le Circes a également bénéficié d'un "don" via la Snh de 5,6 millions de FF. S'agit-il des transactions de paves
Source: Le Monde

ARTICLE 3

(1) L'obligation de déclaration des biens et avoirs concerne l'ensemble du patrimoine. (2) La déclaration porte sur les biens meubles et immeubles, les biens corporels et incorporels se trouvant à l'intérieur ou à l'extérieur du pays et appartenant à la personne assujettie, à son conjoint, à leurs descendants mineurs jusqu'au premier degré. (3) Elle porte également sur tout avantage dont la personne concernée et ses descendants mineurs du premier degré ou ascendants bénéficieraient ainsi que tout intérêt par eux détenu dans quelque société privée que ce soit. (4) Ne sont pas soumis à la déclaration des biens et avoirs, les articles ménagers et les effets personnels.

LES SALAIRES DES CHEFS D'ETAT

Pays	Nom	Montants en Euros
Gabon	Omar Bongo	14 940
Côte d'Ivoire	Laurent Gbagbo	14 640
Afrique du Sud	Thabo Mbeki	10 350
Maurice	Anerood Jugnauth	2 970
Kenya	Mwai Kibaki	1 640
Irlande	Berthie Ahern	25 800
Etats Unis	G.W. Bush	23 000
France	N. Sarkozy	19 330
Italie	Berlusconi	16 370
Allemagne	Angela Merkel	15 830
Royaume Uni	Gordon Brown	15 250
Espagne	José L. R Zapatero	7300
Russie	Vladimir Poutine	4 700

Source: Jeune Afrique

GÉNIAL!

Selon "L'Événement du jeudi", édition du 22 mai 1997, Paul Biya avait exploité la loi des Finances qui, jusqu'en 1994, stipulait que "le président est habilité, en cas de besoin, à prélever et à affecter par décret à un compte spécial hors budget tout ou partie des résultats bénéficiaires des entreprises d'Etat". Cette disposition incriminée "a permis à Paul Biya de gérer à son profit les pétrodollars. L'évaporation de 2,3 milliards de francs français (soit 230 milliards de FCFA) pour la période 1988-1993, ainsi que l'évasion fiscale, hors du Cameroun, de 20 milliards de FF (environ 2.000 milliards de FCFA) entre 1983 et 1993 donne une idée des sommes détournées".

Biya porte sa croix

L'amnésie, autrement dit, la perte de la mémoire - peut être dramatique pour les peuples. L'histoire, lorsqu'elle se répète prend les contours d'une tragédie. Evocation d'un don controversé de 7 milliards de fca à la Rose Croix.

La discrétion naturelle du chef de l'Etat tranche avec l'exubérance de certains de ses homologues d'Afrique centrale, récemment épinglés en France par la presse (*Le Monde* notamment) pour leur richesse, plus qu'ostentatoire. Le palmarès des hommes les plus riches du monde publié par la revue américaine *Forbes* a même retenu le nom d'un chef d'Etat d'Afrique centrale dans son top 10 l'an dernier.

L'argent du pétrole

Au delà des apparences, Paul Biya apparaît tout de même comme un homme riche, pour ne pas dire plus. Entre 1987 et 1990, le président Biya ne s'est pas privé de faire un don estimé à plus de sept milliards de francs cfa à Raymond Bernard de regretté mémoire. Il était connu à l'époque comme une grande personnalité de la Rose Croix Amorc, une organisation mystique.

L'argent provenait du pétrole camerounais, puisque c'est la Société nationale des Hydrocarbures (Snh) qui s'oc-

cupait des décaissements, si l'on en croit le journal *Le Monde* du 24 décembre 1999.

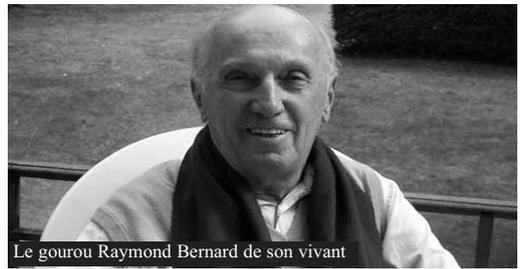
Aucun démenti n'a été apporté à ces informations. Le juge français Luc Fontaine qui officiait alors à Grenoble a formellement établi que Raymond Bernard avait bel et bien reçu plus de 7 milliards de francs cfa provenant du Cameroun, au plus fort de la politique d'ajustement structurel qui était imposée aux populations.

Devant la justice française, feu Raymond Bernard reconnut "avoir reçu à titre amical des versements de M. Biya".

Si l'on estime qu'un don fut-il minime provient du superflu, l'on peut projeter l'importance des avoirs du président Biya.

Ce "don présidentiel" pose le problème de la gouvernance et du leadership au Cameroun. A quoi servent des officines du mysticisme comme la Rose Croix chez nous, l'argent du pétrole est-il judicieusement utilisé ?

Avec 7 milliards de fca-deux fois le budget du ministère des Sports- ne pouvait-on pas



Le gourou Raymond Bernard de son vivant

construire trois hôpitaux de référence ou trois universités ou encore deux stades modernes de football ? Le célèbre écrivain Mongo Beti avait estimé qu'avec cet argent on pouvait

monter 100 petits dispensaires du village à hauteur de 10 millions par dispensaire et sauver de la mort par la malaria 100 gamins par an.

DAVID KOFFI

En 1999 et le 24 décembre, *Le Monde* publie un article intitulé "L'argent africain des templiers". Luc Fontaine, le juge d'instruction sur le financement des templiers, a longuement enquêté et entendu M. Raymond Bernard, connu pour ses activités rosicruciniennes. L'examen des comptes de ce mystique, a révélé d'importants mouvements de fonds en provenance d'Afrique. Avant la dévaluation du fca, M. Bernard aura reçu un total connu de 76,5 millions de FF (environ 7 milliards 650 millions de fca, l'équivalent de près de 15 milliards 300 millions de FCFA de nos jours), du président camerounais via la Société Nationale des Hydrocarbures (Snh). Et si on se promenait dans la chronologie desdits virements ? En 1988, M. Bernard a reçu 3,6 millions de FF d'impôts. Selon l'article, l'entourage de M. Biya a précisé que le destinataire de ces fonds était "un vieil ami" du président Camerounais. La même année, M. Bernard a reçu une "aide fraternelle" de 20 millions de FF provenant des mêmes sources

Au sommet de la manne

Le président de la République use et abuse des fonds secrets à sa convenance. Ceux-ci sont exclus du débat à l'Assemblée nationale

L'économie du Cameroun est rentière. L'économie rentière hait l'économie productive. L'instrument le plus classique de la rente est la constitution d'organismes publics de commercialisation telle la société de développement du cacao (Sodécao) pour le cacao camerounais. Ces organismes ont été gérés comme la caisse noire du président de la République. La loi de finances camerounaise donnait d'ailleurs cette prérogative au chef de l'Etat: "Le président de la République est habilité en cas de besoin, à prélever et à affecter par décret à un compte hors budget, tout ou partie des résultats bénéficiaires des entreprises d'Etat en vue d'assurer la réalisation des opérations prioritaires de développement économique, social et culturel." C'est dire la responsabilité du chef de l'Etat dans la faillite des entreprises ayant appartenu au portefeuille de l'Etat. Sous la pression des bailleurs de fonds, la loi de finances du Cameroun ôtera cette prérogative au chef de l'Etat. La disposition qui "pousse au crime" sera remplacée en 1994 par une autre tout aussi floue dans la loi de finances. Rien n'a été fait pour autant pour faire disparaître ou encadrer l'utilisation des fonds secrets mis à la disposition du chef de l'Etat.

Les fonds spéciaux ou fonds secrets sont une exception à la

règle de la spécialité des crédits qui veut que les crédits ouverts par la loi des finances ne soient pas ouverts en blocs mais soient affectés à une catégorie de dépenses déterminées. Ces fonds ne font pas l'objet de débats au parlement.

En 1820, suite à l'assassinat d'un haut dignitaire français, un chapitre budgétaire est introduit: "Les dépenses spéciales de la police". Cette disposition deviendra par la suite "crédits supplémentaires pour dépenses secrètes" après 1830. Avec la Libération et la présence des communistes au gouvernement français, l'opacité des fonds secrets va s'accroître et va aboutir à l'ordonnance de 1959. Le Cameroun n'est pas obligé de singer la France dans toutes ses turpitudes.

EVANOUISSEMENT

Le 26 mars 2003, le journal Mutations révèle : 500 millions de FCfa ont été versés aux partis politiques qui iraient aux élections. Le Social Democratic Front (Sdf) et l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (U NDP) ont eu droit à la part du lion. Dakole Daïssala le leader du Mouvement des républicains (Mdr) approuve que son parti n'a reçu que 10 millions de FCfa. Sur quel compte est débloqué tout cet argent ? Seul le président de la République peut le dire. Sur "haute instruction" du chef de l'Etat, certains hauts dignitaires de la République ont la possibilité de se faire évacuer hors des frontières nationales. Françoise Fonning sera à jamais redevable à Paul Biya après son évacuation sanitaire en Europe après un acci-

dent de circulation. C'est avec surprises que certains militants du Sdf ont appris en avril 2005, la contribution du président de la République du Cameroun dans l'évacuation sanitaire de Dame Fru Ndi, en Europe. Il n'y a pas longtemps, l'Archevêque de Yaoundé, Mgr Victor Tonye Bakot a bénéficié lui aussi de cette magnanimité du chef de l'Etat. On assiste ainsi à un système d'évanouissement total et anachronique des fonds publics. Le 7 mai dernier, les fonds ont été débloqués, au ministère des Finances par la présidence de la République, pour le compte de la fête nationale du 20 mai. Une fois encore, personne ne saurait préjuger de la destination finale de ces fonds. Cette pratique est un vestige du système de mandat et du tutorat de la France sur le Cameroun.

Les fonds secrets encouragent l'émergence de pratiques occultes à la disposition du seul chef de l'Etat. Il s'instaure ainsi une confusion entre les dépenses publiques et privées du chef de l'Etat et une utilisation personnelle ou politique des fonds secrets. C'est un système d'évanouissement des fonds publics qui encourage la corruption. Les fonds secrets illustrent le besoin de refondation démocratique et éthique des institutions camerounaises.

D.A.E

Blackout sur le salaire de Paul Biya

Quel est le salaire du président de la République du Cameroun ? Bien malin est celui qui pourrait donner la réponse à cette interrogation. Mais pour saugrenue que puisse paraître cette question dans notre contexte (de décence feinte), elle garde sa pertinence en République. Elle mérite donc d'être posée sur la place publique. D'abord le président de la République est une institution qui, d'emblée n'a plus d'intimité. Tous les actes qu'il pose sont hautement politiques. Dans un contexte affirmé de restauration de la morale publique via "l'opération Epervier", la publication du salaire présidentiel participerait entre autres à légitimer davantage cette initiative salutaire. A côté bien entendu de l'application effective de l'article 66 de notre loi fondamentale. L'initiative participerait ainsi de la pédagogie républicaine. Dans les pays développés où la démocratie est solidement implantée, le salaire des chefs d'Etat n'est plus un secret. Même dans les pays émergents les opinions publiques veulent savoir : au nom de la transparence. Au Brésil, le président Lula est loin d'être parmi les plus fortunés du pays. Son salaire est d'environ 2900 euros (près de deux millions de francs cfa). Exclusion faite d'un compte hors budget et confidentiel qui couvre ses besoins au Brésil et lors de ses déplacements à l'étranger. Confier tableau: 1 euro = 655,955 fca. Au bout du compte, il y a plus d'avantages à rendre public le salaire du chef d'Etat camerounais.

EBONGUE NGANDO

DR ABEL EYINGA

“Paul Biya est un homme riche”

Il y a près d'un demi-siècle, il a eu des rapports personnels et fraternels avec le jeune Paul Biya. Le docteur Abel Eyinga décrypte les rapports du chef de l'État à l'argent.

Germinal: Vous comptez certainement parmi les personnes qui connaissent mieux M. Paul Biya. Quels sont ses rapports avec l'argent et les biens matériels ?

Abel Eyinga: Je ne me considère pas du tout comme celui qui connaît le mieux M. Paul Biya aujourd'hui. Certes, il y a eu un moment, dans les années 50, où nous nous fréquentions beaucoup. C'est lorsque nous étions de jeunes étudiants à Paris. Je précise que ces fréquentations se situaient sur le plan purement personnel, fraternel. Par exemple, lorsque je me suis marié à la fin de 1957, Biya est venu assister naturellement à mon mariage à l'Hôtel Lutetia et à l'Eglise. Il en a même été l'un des garçons d'honneur. J'aurais fait la même chose pour lui s'il avait pris femme à l'époque.

Dans d'autres domaines, en revanche, il n'y avait pas beaucoup d'entente entre nous. Je peux même vous confier qu'en matière syndicale et politique, nous nous situions à plusieurs années lumière l'un de l'autre, pour ne pas dire dans deux univers diamétralement opposés. Biya lui, appartenait au groupe des “*ajoulatistes*”, c'est-à-dire des partisans du Dr Aujoulat, chef de file puissant de ceux qui combattaient, en France et au Cameroun, le nationalisme camerounais, les patriotes camerounais sortis du peuple, et l'indépendance de notre pays. Moi, j'étais un militant actif de l'Association des étudiants camerounais, véritable pépinière du nationalisme et du patriotisme camerounais.

Vous me demandez si le Biya d'aujourd'hui ne privilégie pas l'argent et les biens matériels en général. Je me permets de vous ramener aux années 50 pour vous raconter une anecdote.

Un dimanche, à la cité universitaire de Paris où j'habitais alors, nous sommes partis un certain nombre, en groupe, pour déjeuner au restaurant de la Maison Internationale, le seul qui ouvrait le dimanche dans le secteur. Au retour, nous sommes montés six ou sept dans ma petite chambre pour continuer notre chahut d'étudiant. Parmi les chahuteurs, quatre Camerounais dont Biya, un Togolais, ma fiancée française, une normalienne que j'emmenais déjà aux réunions de l'Association et que Biya connaissait bien. A un moment, nous l'avons entendue interpellé Biya en disant. “*Mais qu'est-ce qui t'intéresse donc dans la vie, jeune homme. Je ne te vois jamais aux réunions de l'Association des étudiants camerounais...*” Biya lui a répondu du tac au tac : “*Ce qui m'intéresse dans la vie, ma chère ? Je vais te dire : un bon compte en banque, de belles maisons, de belles voitures...*”

Les acquisitions immobilières que le président Biya a

accumulées depuis son affectation à Etoudi en 1982 montrent qu'il a pleinement rempli son rêve de jeunesse. La dernière de ces acquisitions est sa somptueuse villa du quartier Bastos à Yaoundé, à côté de l'ambassade des Etats Unis. Villa construite en pleine crise, pendant qu'on demandait à tous les Camerounais de serrer la ceinture. A tous, sauf à lui, Camerounais d'exception n'est ce pas, et par la volonté de qui ? Dans l'intérêt de qui ?

Paul Biya est-il un homme riche selon vous ?

Oui, Paul Biya est un homme riche, très riche. “*L'Homme le plus riche du Cameroun*”, affirme Titus Edzoa qui le connaît mieux que quiconque dans ce domaine. Et moi j'ajoute qu'il est probablement l'un des hommes les plus riches d'Afrique.

L'évaluation de sa fortune n'a pas été faite officiellement, bien qu'elle aurait dû l'être depuis 1996 avec l'entrée en vigueur de la constitution de cette année-là, dont l'article 66 oblige le chef de l'État à déclarer sa fortune lorsqu'il entre dans ses fonctions et lorsqu'il en sort. Mais qui peut contraindre Biya à respecter ce que dit la loi, même constitutionnelle ? Nous ne sommes pas dans un Etat de droit où les gouvernants aussi, et même surtout pour donner le bon exemple, sont soumis au droit. Le Cameroun du Renouveau-Biya est un Etat de police, et fier de l'être.

J'observe tristement, en terminant de répondre à votre question, que le richissime Biya, homme d'exception, est aujourd'hui le chef d'Etat de l'un des pays les plus pauvres de la terre, classé Ppte par l'Onu. Notre pays n'avait jamais appartenu à des catégories aussi honteuses avant l'installation de Paul Biya à Etoudi, par la volonté de qui ? En tout cas, pas par celle des Camerounais, aujourd'hui victimes des maux et des malheurs que personne chez nous n'avait jamais imaginés qu'ils s'abattraient un jour sur notre beau et riche pays.

D'où Paul Biya tire-t-il l'essentiel de sa fortune ?

Homme sans fortune personnelle, le président Biya tire sa colossale fortune exclusivement de ses fonctions politiques, plus précisément de sa fonction présidentielle qu'il occupe depuis le 6 novembre 1982, date de l'entrée du Cameroun dans l'univers de la corruption et de la misère.

Il ne faut pas oublier que, arrivant de Paris où il venait de terminer ses études, le jeune Biya est entré en 1962 dans le petit monde de la politique à Yaoundé, sur recommandation du Dr Aujoulat son parrain. Parrain aussi d'Ahmadou Ahidjo alors au pouvoir. Après



Dr. Abel Eyinga

une carrière fulgurante dans les cabinets ministériels, à la présidence de la République, et même comme Premier ministre, il accède à la présidence de la République le 6 novembre 1982, non à la suite d'une victoire électorale, mais par nomination. Autre bizarrerie à souligner : un chef d'Etat formé exclusivement dans les bureaux administratifs et ministériels sans la moindre expérience de la manière dont on travaille avec les gens sur le terrain, dans les villages, les ateliers et les campus. Un chef d'Etat qui n'avait jamais présidé un conseil municipal, ou une simple association d'étudiants.

Jusqu'à son entrée à Etoudi et malgré la longue carrière politico-administrative (1962-1982) qui vient d'être évoquée. M. Biya n'a jamais été considéré comme un homme riche, un homme fortuné. Il l'est depuis son affectation à Etoudi, en 1982, par l'étranger.

Le Cameroun est engagé dans la lutte contre la corruption et les détournements de fonds publics. Quelle analyse faites-vous de cette opération ?

On n'a pas besoin d'analyse. Il suffit d'ouvrir les yeux, d'observer, pour comprendre ce qui se passe. Et moi je constate que la lutte contre la corruption, c'est-à-dire le combat à mort visant à éradiquer ce fléau chez nous, n'a pas encore commencé. Epervier I, Epervier II, Epervier III sont les manifestations d'une politique de gestion de la corruption et non de sa suppression radicale et définitive. Et quelle gestion ? Quelque chose de chaotique, d'empirique, sans règle ni directive générale claire, sans perspective.

Il se pose d'ailleurs une question préalable et fondamentale. Celle de savoir si le régime Biya qui a apporté chez nous la corruption sous la forme énorme qu'on lui connaît maintenant, et qui vit par elle, est vraiment qualifié pour défaire ce qu'il a fait, renoncer à ce dont il se nourrit, à ce qui fait les grands hommes du Rdpc et du gouvernement Rdpc. Il faut être naïf pour le croire. Il me revient en mémoire ce qu'avait dit à ce sujet, un grand ministre Rdpc des Finances, M. Akame Mfoumou pour ne pas le nom-

mer, au cours de sa grande conférence de presse à Yaoundé en 1998, ou 1999. Le ministre Rdpc a affirmé péremptoirement que “*rien ni personne ne pouvait plus mettre fin à la corruption au Cameroun, celle-ci étant devenue un fait de société*”. Je m'inscris totalement en faux contre cette façon de présenter les choses. Elle laisse croire que tout le monde est corrompu au Cameroun, ou que tout le monde se résigne à la corruption. Si on peut dire, sans beaucoup se tromper, que tout le petit monde pourri du régime Rdpc est corrompu comme le prouve le fait que tous les boucs émissaires actuellement sous les verrous pour cause de corruption sont les pontes du Rdpc, il est tout simplement insensé de prétendre que les 17 millions de nos compatriotes sont des corrompus et des corrupteurs. Ils subissent la corruption imposée par le Rdpc au pouvoir. Et quel pourcentage de notre population représente le parti du président Biya ? Je l'ignore, aucun chiffre viable n'ayant encore été publié à ce sujet, à ma connaissance. Selon moi, ce pourcentage ne peut dépasser le quart de la population totale du Cameroun.

Lorsque, sur une liste de 64 suspects comme la dernière actuellement en circulation, le président Biya décide d'arrêter seulement Abah Abah, Olanguena et quelques brebis galeuses, les autres, pas moins de 50, continuant joyeusement leur prédation, nous sommes en droit de nous demander pourquoi ces deux-là et pas les autres. Cela se passe ainsi, tous les deux ou trois ans, avec toutes les autres listes depuis qu'on parle de l'opération Epervier. Cela veut dire que s'il faut 32 ans pour épuiser une liste, et il y en a plusieurs, tous les corrompus et corrupteurs existant aujourd'hui ne seront pas missous les verrous avant la fin du millénaire.

On voit la grosse farce à laquelle se livre le président Biya, sous le nom d'Epervier, pour s'attirer la sympathie de l'étranger, des bailleurs de fonds, et non pour résoudre le problème camerounais de la corruption.

Propos recueillis par
JEAN CHRISTIAN AKAM

Post scriptum

Lorsque Paul Biya accède à la magistrature suprême, le 06 novembre 1982, il promet monts et merveilles aux Camerounais qui très vite adoptent son projet de société. Ils l'adoptent si aisément d'autant plus que tout en annonçant l'avènement du mérite qui devait mettre un terme à l'anarchie par laquelle tout le monde pouvait se retrouver partout, mais personne à la place qu'il faut, il axe son discours sur la rigueur et la moralisation. Pour le nouveau chef de l'Etat camerounais qui s'adressait à ses compatriotes le 11 juin 1983, “il nous faut donc assurément, [...] recourir à la moralisation de la vie publique. Et pour cela, il est nécessaire que la société réhabilite un certain nombre de normes et de valeurs qui ne soient pas seulement de façade; mais un système objectif de référence”. *Depuis lors, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. Et l'espoir suscité en 1982 est devenu un cauchemar pour de nombreux Camerounais qui ont très vite déchanté en constatant que le catalogue d'illusions faites étaient restées aux stades de promesses et en comprenant que les “valeurs morales” qu'était censé promouvoir le Renouveau ont été sacrifiées sur l'autel du mercantilisme, de la corruption, de la complaisance, du trafic d'influence, du mépris pour la vie humaine, de l'humiliation comme instrument de dialogue, du crime multidimensionnel, du vagabondage politique...tant et si bien qu'il est difficile, aujourd'hui, même à ce Renouveau, d'indiquer dans ce pays un seul modèle de vertu auquel il peut s'identifier” (Pius Njawé, 1995). Même les théâtrales arrestations de quelques ripoux ne trompent pas la plupart des Camerounais. A dire vrai, les slogans rigueur et moralisation sont devenus des mythes pour idiots, des sortes de dieux que tout le monde évoque mais que peu de gens adorent. Comment pouvait-il en être autrement lorsque celui qui doit donner l'impulsion, qui doit montrer l'exemple s'estime être au dessus des lois et comporte comme un “jouisseurs impénitent”. Oui, Paul Biya fait comme si les lois votées à l'Assemblée nationale ne le concernent pas. Sinon, pourquoi ne déclare-t-il pas ses biens comme le prévoit l'article 66 de la loi constitutionnelle du 18 janvier 1996? Oublie-t-il que l'exemple vient d'en haut? Paul Biya, un exemple? Mon oeil!*

J-B. TALLA

LIQUIDATION DU CRÉDIT AGRICOLE

Ahmadou Danpoulo dans l'étau de la Src

La Société de recouvrement des créances (Src) estime que l'homme d'affaires n'a pas apuré ses dettes colossales

L'affaire pendante devant le tribunal de grande instance du Mfoundi fait couler beaucoup d'encre et de salive. Et la justice camerounaise devra démêler l'écheveau, parce que Baba Ahmadou Danpoulo, et la Société de recouvrement des créances du Cameroun (Src) ne s'accordent pas sur le montant d'une créance...

Pour rentrer dans ses droits, la Src a saisi la chambre civile et commerciale du Tgi courant octobre 2007, afin d'ordonner l'annulation de deux protocoles d'accord signés, le premier, entre Aaron Kaltjob alors liquidateur du Crédit agricole du Cameroun (Cac) et Baba Ahmadou ; Ensuite un second signé entre le même liquidateur et la Société mobilière d'investissement (Smi) appartenant à Baba Ahmadou. Dans sa requête, la Src estime que le liquidateur Aaron Kaltjob avait de manière unilatérale, sans l'autorisation du juge-commissaire conclu un accord avec le sieur Baba Ahmadou, représentant la Smic débitrice de la liquidation du Crédit agricole du Cameroun à hauteur de la somme d'un milliard deux cent quatre-vingt-dix sept millions cinquante-trois mille cinq cent soixante-huit mille francs cfa. Bien plus, le protocole d'accord dont il s'agit a eu pour objet l'abandon par le liquidateur et au profit de la Smic de la susdite créance pour un montant de huit cent quatre-vingt-dix sept millions cinquante-trois mille cinq cent soixante-huit francs. Mieux, la Src argue que le liquidateur n'avait plus qualité, son mandat étant arrivé à terme de signer des accords au nom de la liquidation judiciaire.

Arguments spécieux aux yeux de Baba Ahmadou. Le premier protocole d'accord mis en cause par la Src avait

pourtant été signé le 24 septembre 2002 selon les règles de l'art d'après les proches d'Ahmadou Baba. Il indiquait que la liquidation du Crédit agricole du Cameroun "accepte de recevoir de la Société mobilière d'investissement le paiement de 400 millions Fcfa en règlement de sa dette". Dans ledit protocole d'accord, la société mobilière d'investissement contestait la dette de 1,297 milliard Fcfa apparue dans les livres comptables du Crédit agricole du Cameroun pour ne reconnaître qu'une dette de 400 millions Fcfa. Aussi, faute de détenir des preuves plus convaincantes acceptait de recevoir de la Smic, le paiement de sa dette. Un échéancier fixant le délai de remboursement avant fin décembre 2003 avait alors été établi et respecté par Baba Ahmadou Danpoulo.

L'autre protocole d'accord attaqué en justice par la Src et qui date lui du 28 novembre 2002 est du même acabit que le premier. Et avait été signé par le conseil de l'ex-liquidateur, d'une part et M. Baba Ahmadou, d'autre part. Les deux parties se sont mises d'accord pour ne pas tenir compte des écritures comptables qui arrêtaient le montant de la créance due par l'homme d'affaires à la somme de 633 026 549 fcfa. Les livres de la banque laissaient en effet apparaître que M. Baba Ahmadou entretenait un compte accusant un solde débiteur de 633 026 549 fcfa. Mais l'homme d'affaires a toujours nié l'authenticité des documents comptables, affirmant n'avoir retiré que 150 millions fcfa. Après des discussions houleuses, le liquidateur, Aaron Kaltjob, avait encore accepté de ne prendre en compte que la dette reconnue par M. Baba Ahmadou, c'est-à-dire une somme de 200 millions fcfa. En définitive, sur une somme d'ar-



gent initialement estimée à 1.930.080.117 fcfa, le liquidateur du Crédit agricole du Cameroun, sur la foi des documents présentés par M. Baba Ahmadou, a consenti à l'opérateur économique ainsi qu'à sa société, une réduction de créance chiffrée à 1.330.080.117 fcfa.

FRAUDE

Pour justifier ces accords, le liquidateur a mentionné "la bonne foi des dirigeants" de la Smic "qui spontanément ont commencé des règlements mensuels de leur dette vis-à-vis de la liquidation" et le fait que "Monsieur Baba Ahmadou spontanément a offert de voir cette affaire se résoudre à l'amiable". Les parties ont convenu de ce que les deux protocoles d'accord possèdent "l'autorité de la chose jugée entre les parties" après avoir été homologués "devant le juge conciliateur". Ceci a été fait, à travers les procès verbaux n° 74 de conciliation du 19 février

2003 et n°85 du 5 mars 2003, et un juge conciliateur Denise Chantal Zang III, alors juge au tribunal de Première instance de Yaoundé centre administratif, a homologué les accords entre Baba Ahmadou Danpoulo et le liquidateur.

Mais selon les pièces versées au dossier de la Src, Baba Ahmadou et l'ex-liquidateur ont usé de manière frauduleuse, à faire homologuer le protocole d'accord incriminé par le procès verbal de conciliation dressé par la chambre de conciliation du tribunal de première instance de Yaoundé centre administratif, en date du 19 février 2003, c'est-à-dire exactement 45 jours après la fin de son mandat. Ce qui aurait entraîné une perte sèche de plusieurs milliards à l'Etat. A titre de rappel, au moment de la mise en liquidation du Crédit agricole du Cameroun, Baba Ahmadou et Cie étaient redevables de plus de cinq milliards de francs cfa.

YVANNA CLAIRE OWONA

INNONDATIONS

Les populations sortent la tête de l'eau

Les fortes pluies qui s'abattent ces derniers temps sur la ville de Yaoundé constituent un véritable cauchemar pour les habitants des zones dites "Elobi".

Yaoundé, 02 mai 2008, quartier Elig-Edzoa. Non loin de la pharmacie de la cité. C'est ici, dans une baraque, située juste à côté de la rivière Mfoundi, que vivent maman Thérèse, célibataire, sa fille Blanche et sa petite fille Nadia. Au vu de la disposition des effets personnels (meubles, appareils, ustensiles de cuisine, vêtements, valises, etc.) de cette famille éparpillés dans la cour, le promeneur qui vient à passer croirait que cette modeste famille est en train de déménager où qu'elle a été victime des méthodes musclées et inhumaines des agents de M. Tsimi Evouna, délégué du gouvernement de la Communauté urbaine de Yaoundé. A dire vrai, rien de tout cela. Tout laisse penser qu'une fois de plus la pluie vient de faire des ravages. Maman Thérèse le confirme d'ailleurs lorsqu'on lui pose la question de savoir pourquoi ce "désordre".



"C'est la pluie de tout à l'heure. L'eau est entrée dans toutes les pièces pendant que j'étais au travail", déclare-t-elle visiblement énervée en pointant du doigt le tapis mouillé qu'elle vient d'acheter et qui dégage une odeur insupportable. Avec un balai et une serpillère, elle tente de vider la masure d'eau, aidée dans cette tâche par sa petite fille qui trouve là une occasion pour jouer avec ses amies. Aux dires de Maman Thérèse, femme de ménage chez un particulier

au quartier Bastos, c'est son absence qui est à l'origine de ces dégâts. Elle explique : "Généralement, quand la pluie commence à tomber et que je suis à la maison, je range tous les objets sur la table. Comme ça, je limite les dégâts."

A une trentaine de metre du domicile de dame Thérèse, se trouve celui de son petit frère, Jean le débrouillard. La quarantaine entamée, marié et père de deux enfants, il vit à cet endroit depuis une dizaine d'années. Ici,

il est pratiquement impossible de franchir le seuil de la porte centrale. Avec un seau en plastique de cinq litres, il vide les eaux boueuses qui ont envahi ce qui tient lieu de séjour. Pour exécuter cette tâche il a pris soin de déplacer la salle à manger. "Pour le moment, je l'ai rangée dans ma chambre avec la table du téléviseur" confie-t-il. Pour empêcher l'eau d'entrer dans les deux chambres quand il pleut, papa Jean a élevé un petit mur en parpaing devant chaque porte. "Comme ça l'eau s'arrête au salon", explique-t-il. Et pourquoi ne pas faire la même chose devant l'entrée principale ? Le propriétaire des lieux répond : "je l'avais déjà fait. Mais les gens se cognent généralement le tibia et se blessent parfois. J'ai donc tout cassé". Malgré ces désagréments, papa Jean n'envise pas de déménager, incapable d'aller louer ailleurs. Faute de moyens.

A quelques encablures d'Elig Edzoa, précisément au lieu dit Tsinga Elobi, le spectacle est presque identique. A cet endroit, on assiste à un spectacle surréaliste. Presque toutes les maisons ont été vidées de leurs effets dont certains, matelas, vêtements et autres cantines, sont disposés sur les toles des maisons. Hommes, femmes et enfants s'affairent pour rendre les maisons habitables. Les femmes, munies de balais, de serpillère et même de raclettes, raclent la boue déposée sur le sol, tandis que les enfants s'affairent, qui avec des éponges mouillées, qui avec des serpillères, nettoient les traces laissées par l'eau sale sur les blancs et les chaises. Aux dires des personnes rencontrées, les habitants des Elobi vivent ce calvaire depuis des années, sans véritable assistance de l'Etat.

PAUL EKOUMBA

10 MAI EN FRANCE

Césaire et l'abolition de l'esclavage

Ces deux événements ont connu la participation de plusieurs personnalités parmi lesquelles le président Sarkozy

En ce 10 mai 2008, Paris ressemble à un véritable carnaval où les touristes chinois, japonais et européens ont pris d'assaut les principales places touristiques, essayant les pieds de la tour Eiffel, inondant les jardins du Trocadéro. Une véritable masse humaine bondant les rues, toutes choses qui auraient pu couvrir d'une brume étalée la célébration de l'abolition de l'esclavage. En effet, en janvier 2006, suivant les recommandations du comité pour la mémoire de l'esclavage, présidé par l'écrivaine guadeloupéenne Maryse Condé, le président Jacques Chirac avait retenu la date du 10 mai pour commémorer l'abolition de l'esclavage en France métropolitaine.

Le comité avait suggéré cette date qui est celle de l'adoption, en 2001, par le Parlement de la loi reconnaissant la traite négrière et l'esclavage comme un crime contre l'humanité.

LECTURES, ÉCHANGES ET MÉMOIRES

Au Musée du Quai Branly, par exemple, la cérémonie commence à 16 heures par des lectures. Kangni Alem, écrivain, dramaturge et comédien togolais et Grand Prix Littéraire de l'Afrique Noire, de sa voix jazzique revisite les textes peu ou prou liés à la question de l'esclavage. Devant

un public de chercheurs, d'écrivains et d'étudiants, il commence la séance par un hommage à Aimé Césaire, où les fragments de *Cahier d'un retour au pays natal*, *La Tragédie du Roi Christophe*, s'agencent avec des extraits du *Discours sur le colonialisme* pour saisir l'essentiel de la pensée césairienne sur la question de l'esclavage.

Kangni Alem poursuivra sa lecture en évoquant un extrait du livre de l'écrivain centrafricain Etienne Goyémidé, Le dernier survivant de la caravane. Il s'agit de l'histoire d'une razzia comme il s'en commit des centaines durant l'histoire millénaire de la colonisation de l'Afrique noire. A la fin du XIXe siècle, dans un petit village du centre de l'Afrique, dans la région de l'Oubangui, des Soudanais ou des Tchadiens massacrent une partie de ses habitants et déportent les autres jusqu'aux marchés aux esclaves du Nord. Bien peu vont survivre.

L'écrivain togolais achèvera ses lectures par son prochain roman, *Le temps des caravelles*. La séance se poursuivra par la suite à la salle de cinéma du Musée par une table ronde. Parmi les intervenants, Françoise Vergès, présidente du Comité pour la Mémoire de l'Esclavage et Professeur à Goldsmiths College, (université de Londres)

et directrice culturelle de la Maison des Civilisations et de l'Unité réunionnaise, : " *L'artiste et les mémoires de l'esclavage* " Bogumil Jewsiewicki, Chercheur, coordinateur des " réseaux de recherche sur la mémoire et le patrimoine de l'esclavage ", Faculté des Lettres de l'Université de Laval et Kangni Alem.

MARCHE ET REVENDEICATION

Pendant ce temps, près d'un millier de personnes participaient dans les rues de Paris, à l'initiative du Conseil représentatif des associations noires (Cran), à la " *marche des libertés* ". De la Place de la République à celle de la Bastille, les manifestants scandaient en chœur " *A bas les préjugés* ". Pour les manifestants membres du Cran, l'occasion de la célébration de l'abolition de l'esclavage est une opportunité pour s'en prendre aux discriminations multiformes (logement, emploi et loisirs) dont souffrent aujourd'hui les gens de couleur. C'est la raison pour laquelle les manifestants arboraient des pancartes portant des mentions: " *non aux discriminations* " ou " *discriminé jusqu'à quand?* ". Pour cette marche, le Cran s'est associé à la radio Tropic FM, dont le directeur général est le célèbre animateur et chanteur haïtien Claudy Siar.

La marche n'était cependant

pas une exclusivité seule du Cran, car, la Place de la République était également sollicitée, aux mêmes heures, par une autre manifestation, à l'appel du Collectif des fils et filles d'Africains déportés (Coffad). Le cortège du Coffad a pris la direction de la place de la Nation.

L'ESCLAVAGE AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Le véritable clou de cette troisième édition de la journée nationale de commémoration des " *mémoires de la traite négrière de l'esclavage et de leurs abolitions* " a été la cérémonie tenue dans le jardin du Luxembourg, à Paris, et présidée par le président Sarkozy. Il a annoncé que la traite des Noirs, l'esclavage et leur abolition, seront intégrés dans les nouveaux programmes de l'école primaire en France, dès la rentrée prochaine. Évoquant la mémoire de Césaire, le président français a annoncé que son œuvre sera désormais au programme scolaire des collégiens et lycéens à compter de la rentrée prochaine. Des dispositions largement querellées dans les milieux enseignants français, qui du reste se demandent s'il revient au président de la République de décider du programme scolaire.

JOSEPH FUMTIM
à Paris

CÉSAIRE HONORÉ AU KABA NGONDO

Suite à la mort d'Aimé Césaire en avril dernier, un café littéraire a été organisé le samedi 10 mai dernier au centre culturel le Kaba Ngondo, à Yaoundé, en guise d'hommage au poète martiniquais. Les intervenants - Martien Towa (philosophe), Jean Emmanuel Pondy (politologue) et Basseck Ba Kobbio (cinéaste et écrivain camerounais) - ont revisité et questionné chacun un des aspects de l'œuvre ou du parcours du poète au verbe incandescent à qui l'on doit le vocable " *négritude* ", sous la conduite de Marcelin Vounda Etoa, directeur des Editions Clé et modérateur du débat.

Martien Towa, le premier intervenant a d'abord rappelé l'abondante bibliographie d'Aimé Césaire, inaugurée en 1939 par sa célèbre œuvre poétique *Cahier d'un retour au pays natal*, mais qui s'est, par la suite étendue, au théâtre et à l'essai : Le philosophe est ensuite revenu sur les thèmes majeurs de l'œuvre de Césaire où, d'après lui, l'auteur fait apparaître la liberté comme la valeur suprême.

Jean Emmanuel Pondy qui a pris la précaution de signaler qu'il n'était point un spécialiste de l'œuvre de Césaire, a notamment axé son propos sur les contours de l'idéologie de Césaire et l'impact de sa pensée et de son action politique " *pour les générations d'aujourd'hui et de demain* ". Maire de Fort de

France de 1945 à 2001, député de la Martinique au parlement français pendant quarante-huit ans, entre autres fonctions politiques exercées, Aimé Césaire aurait fait le choix d'une " *politique du terroir* " (Pondy), préférant ainsi s'en tenir à une forme de la politique plus proche du sens premier du terme : la gestion de la cité. Le politologue a aussi interprété la longévité politique du poète comme " *une reconnaissance de ceux pour qui il travaillait* ".

Le cinéaste Basseck Ba Kobbio, quant à lui, a souligné la différence de contenu qu'il y aurait entre la négritude de Césaire, véritablement révolutionnaire, et la négritude de Léopold Sédar Senghor, jugée pour le moins ambiguë. Basseck a cependant estimé qu'en se prononçant pour la départementalisation de la Martinique plutôt que pour

l'indépendance pure et simple, la politique de Césaire n'aura pas été aussi révolutionnaire que sa poésie. Il a estimé que Césaire, pour aller au bout de sa logique et de sa soif de liberté, aurait dû militer pour l'indépendance de son île, même si rien ne garantit que la Martinique aurait alors connu un sort meilleur que celui de Haïti, en terme de standard de vie des populations.

YVES MINTOOGUE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Biyiti Bi Essam brouille les ondes

Les médias qui dérangent comme Equinoxe Radio ou Télévision, Magic Fm et désormais les journalistes à faire virer par des patrons aux ordres ! Pauvre Fouda Effa !

Jean Pierre Biyiti Bi Essam, l'homme qui a tronqué ses cheveux poivre sel contre un crâne nu, le jour de sa promotion comme ministre en charge de la Communication, tient une épée de Damoclès au dessus des têtes des organes de presse. Pour lui il y a toujours " *Cameroun, complot et bruits de bottes* ", l'unique fait d'arme qu'on lui connaissait depuis 1984. Aujourd'hui, il brandit d'autres prouesses qui font de lui, la terreur des organes de presse.

Benjamin Fouda Effa, journaliste devant l'éternel, qui vient de subir les choses qui arrivent aux autres n'a pas la langue dans la poche. " *Le ministre de la Communication a eu ma tête* " a-t-il soutenu dans les médias au lendemain de son limogeage comme chef de chaîne d'une station FM qui arrose Yaoundé. Le promoteur, selon

le journaliste sanctionné, a été convoqué au Mincom. A son tour, il a nuitamment tenu une interminable réunion et le coup de massue... Mise à l'écart d'un employé qui dérange ! Son crime, avoir animé une émission interactive où les auditeurs ont commenté les propos de l'ambassadrice des Usa demandant aux autorités camerounaises de remettre le matériel confisqué de Magic Fm, un don de la Voix de l'Amérique. Dans cette affaire, il reste que c'est un promoteur de médias, M. Siantou qui a livré son employé au lieu de le couvrir comme on l'a vu avec des patrons de presse alors sous le coup des procès. Haman Mana, Tchouankeu Séverin ou Pius Njawa ont en pareilles circonstances, protégé leur collaborateur. Mais, il paraît que M. Siantou qui avait dans les mêmes conditions viré J. Rémy Ngonou, n'hésite jamais

entre ses intérêts et la tête d'un employé. Nul n'est indispensable !

APPARATCHIKS

Depuis son cabinet, Biyiti bi Essam, digne fils de la forêt, qui a vu le jour le 20 décembre 1949, à Mvoula près d'Ebolowa, n'a aucune explication à donner à une affaire interne dans une petite station Fm. Ses collaborateurs ne manquent pas de soutenir que le cas Fouda Effa, est un " *coup de semonce* " pour les autres.

Le ton du recul de la liberté d'expression sous l'ère de Biyiti bi Essam a été donné avec sa fermeture courageuse de Radio Equinoxe et de la radio qui porte le même nom à Douala. Il mettra en exergue l'argument selon lequel, les deux organes de presse n'étaient pas en règle comme tous les autres. Cela est également vrai

pour les organes qui avaient fait des avances de solde pour obtenir des licences d'exploitation. Pourquoi Equinoxe? Les interminables débats autour du projet de révision de la constitution voulue par le président Biya et ses apparatchiks ont entraîné une certaine frilosité dans les milieux du pouvoir. Magic Fm qui n'a pas retenu la leçon, paiera plus tard le prix de son courage. Cette station subira une visite inopinée des éléments de la gendarmerie. Le matériel sera emporté... Pour le bonheur du Mincom qui s'active au quotidien à contrôler les conducteurs d'antenne de la Crtv ou à donner des orientations au quotidien gouvernemental Cameroun Tribune qui prend les allures de la " *Pravda* ".

YVAN EYANGO

L'Assommoir

La République du droit divin

Alors que l'Épervier vole au dessus du Cameroun, on parle déjà de l'éminence d'un remaniement ministériel. Des noms circulent, les ambitions naissent. Certains Camerounais attendent. La pâleur de Inoni Ephraïm inquiète. On croirait qu'un démon aurait visité le Premier ministre du Cameroun ces derniers temps. A la vérité, Paul Biya a décidé d'offrir un spectacle crépusculaire à ses affidés. Un remaniement ministériel ne changera rien à l'affaire.

Le monarchisme des institutions n'échappe plus à personne. Le chef de l'Etat détient tant de pouvoirs entre ses mains que tous les regards sont rivés sur lui, dans l'attente de quelques faveurs ou d'une éventuelle défaillance. Tout porte à croire que le Cameroun s'est dérobé sous les pieds du président de la République. Il trône désormais dans un état proche de l'apesanteur. Paul Biya n'a plus prise sur les événements ni sur personne. C'est comme un aimant quand il s'éteint. La limaille se détourne de lui.

Paul Biya incarne la quintessence impériale de l'égotisme. L'ego est tellement envahissant chez lui qu'il ne peut plus se regarder que dans lui-même, se mirer non dans son miroir, mais dans son mirage. Comme une oie qui se gaverait elle-même pour mieux se délecter de son propre foie gras. La délectation morose avec laquelle il se plaît à embastiller ses anciens collaborateurs a quelque chose de satanique. Normal "Paul Biya est toujours chaud gars". Les ministres forcément ont peu de place à côté de quelqu'un qui a tendance à tout ramener à lui. Un président qui use et abuse de son "coup de tête".

Les ministres camerounais rappellent les pièces de Shakespeare, à l'origine. Ils brandissent des pancartes indiquant la nature des ministères dont ils ont la charge, pendant que le seul et vrai héros de la pièce se déplace, au gré de ses humeurs, d'un porteur de pancarte à un autre. Les ministres au Cameroun sont devenus de véritables courtisans. Quand le monarque vit devant un miroir, les courtisans ne lui servent plus, au mieux que de rétroviseur, au pis que de marchands de glaces. Ils sont payés au frais de la République pour amuser le roi. Certains sont obligés de payer de leur personne pour donner du crédit à l'opération Épervier.

D'autres ministres sont réduits à subir les humiliations du ministre d'Etat, secrétaire général à la présidence de la République. Avec la bénédiction de Paul Biya, une étrange aventure institutionnelle se déroule au Cameroun. C'est Laurent Essou qui coordonne et dirige l'action gouvernementale depuis le palais de l'Unité. Les ministres de l'Etat ont désormais pour interlocuteurs, les conseillers spéciaux et les chargés de missions de la présidence de la République.

En choisissant de fragiliser son Premier ministre dans le cadre de l'Opération Épervier, Paul Biya montre à l'opinion publique que Ephraïm Inoni ne lui sert à rien.

DUKE ATANGANA ETOTOGO

PATCHWORK

Le chant du cygne

En langue Beti, le vocable Ayang désigne le mamba vert. Mais on n'a pas dit qu'Ayang Luc était un serpent venimeux. N'en déplaise à ses détracteurs, le président du conseil économique et social, depuis plus de deux décennies vient de remporter haut la main la chefferie de 3e degré, la plus petite des chefferies au Cameroun s'entend. Depuis le 3 mai dernier, Ayang Luc, est donc le nouveau chef traditionnel de Doukoula. La cérémonie d'intronisation s'est déroulée devant des notables et de nombreuses élites venues de partout lui prêter allégeance. Pour passer comme lettre à la poste de Doukoula, les membres du corps électoral, les chefs de quartier appelés localement lawans avaient été conviés par le futur chef du village à une "séance de travail" à la chefferie. Invitation accompagnée d'une gandoura et d'une somme d'argent de 100 000Fcf, dons de Ayang Luc. Vous, si vous étiez électeur, qui auriez-vous choisi à sa place? Bilan des courses, il ne restait plus qu'aux 55 votants d'élire à l'unanimité (53 voix sur 55), le nouveau collaborateur du sous-préfet de Doukoula.

Une autre affaire qui défraie la chronique, dans la partie septentrionale du pays cette fois-ci, c'est ce mariage un peu particulier du neveu du chef de l'Etat et député de la nation, Bonaventure Mvondo Assam avec la fille d'un milliardaire de Maroua Issa Balarabé. En l'absence des mariés, le mariage s'est déroulé au courant des semaines dernières. Devinez qui était le chef de famille de Bonivan? Un certain Hamidou Maurice de Garoua et non moins secrétaire général du ministère du Développement urbain et de l'Habitat. Mais là n'était pas le plus saugrenu, car le mariage a été boudé par les marabouts qui doutaient de la foi du nouveau marié. Et pourtant Bonivan qui vivait déjà maritalement depuis un an avec sa nouvelle femme, Samira Balarabé avait pris soin de s'islamiser. Et de choisir un prénom Samir qui n'a d'égal que l'amour de sa tendre moitié.

En tout cas, les marabouts boycotteurs ont donné une ultime chance au néo-musulman et lui demandent de venir montrer et démontrer sa foi dans une mosquée et en public.

Un monsieur qui n'aime pas faire simple et en met plein la vue aux gens, c'est bien Edgar Alain Abraham Mebe Ngo'o. Alors qu'on croyait déjà le délégué général à la sûreté nationale suffisamment

bien gardé par une dizaine de sbires à sa solde, l'homme de Nkolong vient d'ajouter à cette soldatesque particulièrement ronflante, une équipe d'éléments du groupement spécial des opérations, unité spéciale de la police camerounaise qui le suit comme une ombre. De

quoi a-t-il peur. De l'opération Épervier ou de la mort?

En tout cas, l'opération Épervier semble ne vouloir épingle personne. Mais des voix s'élèvent déjà en pays beti pour dénoncer l'arrestation en majorité de ses dignitaires. Et de la non-arrestation des personnalités issues de la partie septentrionale du pays. Une flèche décochée en direction de Amadou Ali, le vice-premier ministre chargé de la justice garde des sceaux originaire du grand Nord et soupçonné de protéger ses frères. Mais est-ce de sa faute si les siens ne sont pas tous de grands voleurs.

En tout cas, Polycarpe Abah Abah, Gilles Roger Belinga, Urbain Olangoua Awono, Emmanuel Gérard Ondo Ndong n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

Sam Mbende aussi. Depuis quelques jours, le président du conseil d'administration de la Cameroon music corporation se bat comme un diable pour échapper aux griffes de l'Épervier tout en se maintenant par force à la tête du conseil d'administration de la Cmc. Samedi dernier alors qu'il venait de séjourner à la division provinciale de la police judiciaire du

Centre, le lutin s'est pointé au palais des congrès de Yaoundé où se tenait l'assemblée générale de la Cmc. Et a mis tout le monde, tous ses contradicteurs dehors. Le Pr. Minkoa She Adolphe, nouveau président de la Commission permanente de médiation et de contrôle des sociétés des droits d'auteur n'y a vu que du feu. Il est sorti de la salle sous bonne escorte. Et Samuel Mbende Ebobisse et ses fidèles ont pu travailler à sa réélection, aussitôt annulée par la ministre de la Culture Ama Tutu Muna. Pour donner le temps à Sam Mbende et à son mentor de s'expliquer sur une affaire de 100 millions qui seraient allés droit dans le cœur de leurs poches. C'est peut-être le chant du cygne pour Magloire Ondo et Cie. Qui vivra verra.

Lui ne connaîtra certainement pas les affres de la prison. Le général de corps Pierre Semengue veut rester un homme simple. Dimanche matin, l'officier supérieur le plus ancien au grade le plus élevé de l'armée camerounaise a été aperçu en rang devant un guichet d'Express Union Mokolo en train d'expédier de l'argent. Sans garde ronflante de certains généraux. Au fait, que fait le général Philippe Mpay avec une dame toujours flanquée à ses côtés?

Les plus heureux sont certainement ceux qui ont été consultés ces derniers temps, dans le cadre d'un prochain remaniement ministériel. Antar Gassagay de l'Union pour la République (Upr) et Issa Tchiroma, président du Front national pour le salut du Cameroun (Fncs) attendent "un petit quelque chose". Leur activisme pour la révision de la constitution n'est pas passé inaperçu. Le décès de Christopher Nsalai, le président du conseil d'administration du Port autonome de Douala, n'a pas causé ma peine à tout le monde. Certains n'ont vu que cette place libérée par le fils de Jakiri. Une fois encore, beaucoup ont été consultés mais quelques-uns seulement seront conviés à la mangeoire pour dépêcher les restes du Cameroun.

MAHEU



Amadou Ali



Amadou Ali

PHARMACOPÉE AFRICAINE

une ordonnance encore illisible

Le laxisme des pouvoirs publics à prendre véritablement à bras le corps l'encadrement de la médecine traditionnelle, afin de lui permettre de sortir de l'opacité, expose les Camerounais au charlatanisme



Qu'on les appelle charlatans, tradipraticiens ou naturopathes, tous ont visiblement le même objectif : améliorer la santé des populations par la pratique de la médecine traditionnelle. Il ne se passe plus un jour sans qu'on voit ces médecins affectueusement appelés "docta" le long des rues, attirant des foules autour de leurs étales sur lesquelles sont exposés une gamme variée de produits, des amulettes et autre caisson contenant, chuchotent des badauds, des reptiles vivants ; ils sont aussi visibles dans les bus au départ d'un voyage, ou dans des lieux publics et même privés, proposant des produits exotiques à effet immédiat ; des produits étonnant par leurs dénominations à l'instar de amakatatuma tumtum. Mais, quelle que soit l'approche utilisée pour aguicher la clientèle, un fait est remarquable : les populations aussi bien rurales que urbaines se montrent de plus en plus intéressées par cette offre médicale.

De l'avis des spécialistes rencontrés, environ 80% de la population camerounaise a accès à cette forme de médecine, et pour cause : la baisse drastique du pouvoir d'achat des ménages. Charlotte K. est chef de famille : " depuis que nos salaires ont été considérablement réduits, je ne parviens plus à joindre les deux bouts, avec les 4 enfants que mon mari m'a laissés ; même la récente augmentation ne me permet pas encore de me détourner de la médecine traditionnelle [...]", affirme-t-elle, sans ambages. Même si les avis restent partagés, de nombreux camerounais, comme cette fonctionnaire, ont la conviction que la pharmacopée africaine

est aujourd'hui un puissant moyen de se soigner ; ce qui a poussé les pouvoirs publics à encourager cette médecine à sortir du maquis pour se faire connaître et affirmer sa présence sur le marché des prestations médicales.

Incontournable collaboration

Dans la note circulaire n° D26, datant du 10 septembre 1991, le Pr. Joseph Mbédé, alors ministre de la santé publique, a appelé les directeurs des hôpitaux généraux et provinciaux, les délégués provinciaux de la santé publique, le directeur du centre pasteur et le directeur de l'Impm à prendre toutes les mesures utiles permettant la mise en place d'une collaboration entre les structures sanitaires publiques dont ils ont la charge et les tradipraticiens, car en fait, cette nécessaire collaboration devient " chaque jour évidente dans le domaine de la prise en charge des malades et de celui de la recherche, surtout en ce moment où nous ne devons négliger, précise la note, aucun moyen pour promouvoir le développement sanitaire de nos populations et valoriser les acquis de notre culture ". De même, le 9 août 2005, le Pr. Angwafor III, secrétaire général du ministère de la santé publique, invite les associations de tradipraticiens à se rapprocher des services de santé de district de leur ressort en attendant l'aboutissement du projet de loi réglementant cette profession.

Initiative louable s'il en fut, puisque la journée mondiale de la médecine traditionnelle célébrée le 31 août 2006 sous le thème fort révélateur : " colla-

boration entre médecine traditionnelle et médecine moderne" avait permis aux tradipraticiens de la ville de Yaoundé de travailler à l'hôpital de district de Biyem-Assi, leur donnant ainsi l'occasion unique d'exposer leurs produits qui avaient été bien courus. Pourtant, force est de constater que les instructions ministérielles n'ont véritablement jamais été mises en œuvre, non seulement parce que les contours de cette collaboration n'ont pas été précisés, mais surtout parce que tradipraticiens et responsables des structures sanitaires publiques concernées se montrent retissants : les uns mus par la crainte de voir leurs connaissances dérobées et les autres encore habitués par le doute sur la qualité scientifique des produits proposés par les tradipraticiens.

En effet, l'absence d'un protocole de traitement et l'opacité dans laquelle se trouve engluée la médecine traditionnelle ne facilitent pas sa crédibilité : des noms de médicaments loin d'être scientifiques, des plantes qui traitent plusieurs maladies à la fois, c'est le cas de *panax africa*, ensemble de 49 plantes qui soignent 12 maladies ou du mélange quinquelibat-ginseng qui ne laisse aucune chance aux maladies comme le paludisme, la fièvre jaune, la typhoïde, etc. Bien plus, certains charlatans proposent, à grand renfort de publicité dans les médias, le traitement du Sida. Autres facteurs de doute, les prescriptions médicales ne font pas suite à un diagnostic sérieux, ce qui permettrait de proposer une posologie conséquente et précise. A ce déficit s'ajoute le problème du conditionnement des produits dont la toxicité avérée de certains, sème le doute et la

méfiance dans les esprits. Avec ces excès, il apparaît clair que la médecine traditionnelle constitue une véritable question de santé publique qui interpelle non seulement les pouvoirs publics, mais aussi les tradipraticiens eux-mêmes.

CODE DE DÉONTOLOGIE

C'est donc à juste titre que ces médecins traditionnels, à la faveur de la loi n° 90/053 du 19 décembre sur la liberté d'association, ont impulsé une dynamique de regroupement qui a malheureusement débouché sur un imbroglio, avec une diversité d'associations et de syndicats aux intérêts divergents. Le manque de données statistiques fiables sur ce secteur loin de favoriser la construction d'un statut formel, contribue plutôt à ternir son image de marque ; ces associations, même les plus fantoches, passant leur temps à se déchirer pour un problème de légitimité. C'est dans ce contexte que deux textes ont été introduits, voici plus de trois ans, auprès des instances et sont encore en étude. Il s'agit du code de déontologie des tradipraticiens et de l'avant projet de loi portant organisation de l'exercice de la médecine traditionnelle au Cameroun. En attendant que le gouvernement sorte de son silence complice et de son laxisme légendaire pour publier ces deux textes qui devraient révolutionner la pratique de la médecine traditionnelle dans notre pays, les naturo-traitants sont astreints à une démarche garantissant la qualité des produits mis à la disposition des patients ; démarche consistant à faire d'abord un test de toxicité aiguë, subaiguë et subchronique sur tous les produits, dans les laboratoires de l'institut médical et d'études des plantes médicinales (Impm) ou du Centre pasteur où les promoteurs doivent déboursier environ 450 000 F.cfa pour tout examen ; ces promoteurs sont également tenus d'étiqueter chaque produit en précisant le nom, la liste des pathologies traitées, la posologie, la date de péremption et la composition de base dudit produit ; enfin, les bouchons de ces produits doivent être scellés et sécurisés. Mais, combien sont-ils qui respectent ces exigences de qualité ? Comme il n'existe pas de sanction structurelle, il revient finalement aux patients qui se recrutent dans toutes les couches de la population, de censurer tous les apprentis sorciers.

SIMON PATRICE DJOMO

CROIX ROUGE

La 61ème journée mondiale de la Croix rouge et du croissant rouge s'est célébrée le 8 mai 2008 sous le thème :

"ensemble pour l'humanité"

Au Cameroun, la cérémonie qui s'est déroulée le 10 mai était placée sous le haut patronage de Mme Chantal Biya, par ailleurs présidente d'honneur.

Y prenaient part, de nombreuses personnalités dont Mme Cavaye Yeguie, représentante de la première Dame, M. William Eteki Mboumoua, président national de la croix

rouge (Crn). Plusieurs activités ont marqué la célébration de cette journée. Créée en 1947 par le Suisse Henri Dunand, la croix rouge, introduite au Cameroun il y a 45 ans, a pour objectif majeur d'alléger et prévenir les souffrances des hommes sans aucune discrimination, en développant le pouvoir de l'humanité. A ce titre, la Crn a déjà réalisé à ce jour de nombreux projets à l'instar des 50 forages construits dans les zones enclavées ; la création des champs communautaires à Kaélé et Makari dans l'Extrême Nord. Problème, Crn ne communique pas beaucoup et laisse par conséquent croire que sa seule raison d'être est le transport des blessés au stade.

Les gens

Njikam Béatrice
françoise

Prudente par ses choix lexicaux mais sympathique par son accueil, maman Béatrice François Njikam, connu sous le pseudo de "24H chrono", est une véritable reine à plusieurs titres. D'abord, reine des abeilles, elle traite essentiellement à base de sous-produits de la ruche. "Venin d'abeilles", une de ses nombreuses inventions, lui a valu d'obtenir la médaille d'or de la meilleure femme inventeur du Cameroun. Formée en Angleterre et au Zoo de Mvog beti, cette lauréate consacrée en septembre 2006 à Genève au concours Ompi, refuse l'exclusivisme : "je ne veux pas sous-estimer la médecine conventionnelle parce qu'elle est complémentaire avec la médecine traditionnelle". Avant de commencer à exercer comme naturothérapeute en 1997, la spécialiste de l'épuration de l'organisme a déjà également remporté des prix aux multiples concours de miss organisés dans les années 85. Véritable reine de scène, "maman Béa", pieuse à souhait, est aussi une reine à Bangangté. Ce mélange qui la pousse à ouvrir son cœur au patient qu'elle reçoit : "avoir foi en Dieu, croire en la guérison et nous faire confiance avant tout traitement".